

Saint Emilion

Site Patrimonial Remarquable

P.S.M.V.

Plan de Sauvegarde et Mise en Valeur

7- Recommandations sur les espaces publics

« Habiter et embellir la cité »

Analyse et recommandations pour les espaces publics

Approuvé le :

***Direction des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine
Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais
Commune de Saint-Emilion***



Communauté de Communes
du Grand Saint-Emilionnais
Cultiver l'exception !

LE SAINT-
emilion



Atelier LAVIGNE, mandataire
HADES - G. DUHAMEL - OTEIS - R. CORBIER LABASSE

INTRODUCTION

P.5

LES ESPACES PUBLICS

1 – Analyse : valeurs patrimoniales, typologie des espaces publics, repérage des éléments d'intérêt

P.7

- 1.1 L'espace public, témoin de l'histoire urbaine
- 1.2 Iconographie ancienne et paysage urbain
- 1.3 Les principales modifications récentes
- 1.4 La valeur des ensembles et des paysages urbains
- 1.5 La topographie et le paysage urbain
- 1.6 Les types d'espace public : les ruelles, tertres et rues en pente
- 1.6 Les types d'espace public : les rues structurantes peu déclives
- 1.6 Les types d'espace public : la rue Guadet
- 1.6 Les types d'espace public : les places
- 1.7 Un ensemble : l'enceinte, les fossés et le tour de ville
- 1.8 Le repérage des éléments d'intérêt structurants

2 – Analyse : état des espaces publics, fonctions et problématiques

P.33

- 2.1 Les aménagements récents : hétérogénéité
- 2.2 Des espaces significatifs peu ou pas mis en valeur
- 2.3 Un espace majeur peu valorisé : enceinte, fossé, tour de ville
- 2.4 Fonctions, : des espaces nécessairement partagés
- 2.5 Les sols urbains : enjeux pratiques et d'image
- 2.6 L'espace public enjeu du développement durable
- 2.7 L'espace public, espace équipé et « meublé »
- 2.8 L'occupation et la construction dans l'espace public

3 – Les recommandations et principes d'aménagement : recommandations générales, schéma de cohérence, fiches espaces publics majeurs

P.51

- 3.1 Recommandations à caractère général
- 3.2 Des secteurs de projet
- 3.3 Schéma de cohérence : tour de ville et séquences
- 3.4 Schéma de cohérence : principes généraux appliqués aux espaces publics
- 3.5 Fiche espace public : Secteur de projet : 1- carrefour nord et porte bourgeoise
- 3.5 Fiche espace public : Secteur de projet : 1- Composantes particulières Villemaurine
- 3.5 Fiche espace public : secteur 2 – Entrée ouest, place du monument aux morts, place Meyrat
- 3.5 Fiche espace public : Secteur de projet 3 - Porte Brunet
- 3.5 Fiche espace public : Secteur de projet 4 - entrée sud, place Bouqueyre
- 3.5 Fiche espaces publics : Secteur de projet 5 - place Cap de Pont
- 3.5 Fiche espaces publics : Secteur de projet 6- rue Guadet, placettes du Chapitre et Marcadiou
- 3.5 Fiche espaces publics : Secteur de projet 6- rue Guadet, séquences intermédiaires
- 3.5 Fiche espaces publics : Secteur de projet 7- Le passage rue Grande Fontaine/rue petite Fontaine

Les espaces publics, composante du projet urbain

Le fonctionnement des espaces publics, leur partage, leur équipement en même temps que leurs qualités esthétiques et environnementales, sont autant de conditions de l'aménagement des espaces directement liés au devenir de la ville.

Par exemple la question des mobilités et des stationnements est en première ligne de ces préoccupations communes.

Pour cette raison les approches sont réunies et présentées en un seul document.

Toutefois l'aménagement et la mise en valeur des espaces publics est un sujet en soi, faisant l'objet de projets spécifiques., conduisant à en décrire les caractéristiques (chap.1 et suivants).

Mettre en avant une ambition

Face aux forces qui tendraient à réduire Saint Emilion à une carte postale et au-delà d'une approche trop parcellisée, l'enjeu du projet urbain est de forger une volonté et une vue d'ensemble : « habiter et embellir la cité ».

Dans ce sens un travail spécifique, progressif et cohérent sur les fossés, le tour de ville, la requalification des entrées et des quartiers d'habitations, serait en mesure d'affirmer concrètement et à long terme une vision de la ville.

1 – Analyse : valeurs patrimoniales, typologie des espaces publics, repérage des éléments d'intérêt

Saint Emilion. Une ville et son habitat médiéval – David Souny, Agnès Marin, Pierre Garrigou-Grandchamp, Frédéric Boutouille..p.87 à 92
Cahier du patrimoine.
Inventaire général du patrimoine culturel - Editions du Patrimoine 2016

Les études historiques, archéologiques et le plan de la ville

L'étude archéologique et historique a permis de connaître les logiques initiales et l'évolution de la maille urbaine. Ce travail a permis de cartographier les espaces publics en fonction de leur ancienneté, y compris des rues aujourd'hui disparues.

Sont identifiés cinq axes forts ou rues principales (largeur 4 à 5 m.) correspondant aux portes de ville, franchissant la déclivité du site et convergeant vers l'église monolithe et la place de l'Eglise Monolithe .

Les rues secondaires (largeur 3 à 4 m.) constituent un réseau complémentaire, mais également accessible aux charrois, dont le maillage dense et sensiblement régulier irrigue de façon sensiblement indépendante le tissu de la ville haute d'une part, et celui de la ville basse d'autre part.

La dichotomie entre ville haute et ville basse

La régularité des maillages est d'autant plus sensible si l'on tient compte du résultat de l'étude qui prend en compte les bouleversements historiques (repli des couvents intramuros par exemple), qui restitue des rues disparues et si l'on fait abstraction de la récente rue Guadet .

Les tertres et escalettes complétaient ce réseau. Plus étroites, ces voies desservaient l'arrière des maisons, reliaient directement ville haute et basse (avec parfois des escaliers).

Si les carrefours ont ancré l'activité commerciale, les places, nombreuses, relèvent d'histoires spécifiques. Si la place de l'Eglise Monolithe , parvis de l'église, de la halle mairie, semble être le cœur de la Cité depuis les temps les plus anciens, les autres places (telles que nous les connaissons actuellement) ont des origines propres. Ainsi la place Cap de Pont, parvis de l'église des Cordeliers, tandis que la place du clocher fut le cimetière paroissial jusqu'à la révolution.

La permanence des tracés

Par comparaison avec le plan actuel de la ville cette approche conduit à évaluer les permanences et évolutions. Les tracés urbains, leur géométrie associée à la topographie et au bâti ancien étudié, font que les espaces publics constituent un patrimoine à part entière, tout autant que le bâti.

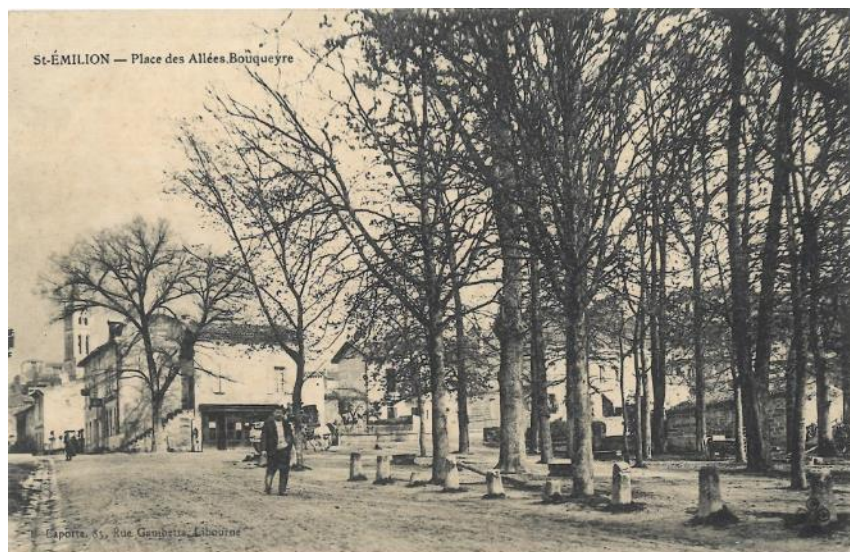
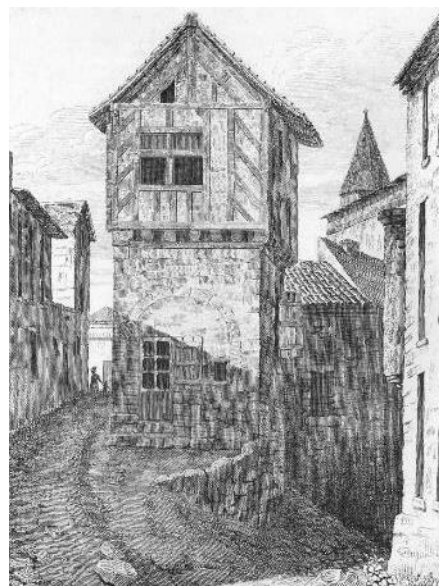
Formation et caractère

La genèse et l'évolution des espaces publics induisent des caractères particuliers selon leur type et importance (place, grande rue, rue secondaire, passage, escalette), leur histoire (ce que furent ces espaces et leur évolution), l'inscription dans la topographie (rue de niveau, en écharpe, dans la pente).

Chacun des espaces mérite ainsi une approche spécifique dans la perspective du PSMV.

- *Les espaces publics constituent une « armature » urbaine aussi ancienne que la ville, mais en racontent aussi l'histoire.*
- *Des aménagements prenant en compte cette histoire sont un des enjeux de mise en valeur de la cité et ses abords.*

1.2 Iconographie ancienne et paysage urbain



1.2 Iconographie ancienne et paysage urbain

Les documents : le paysage urbain comme sujet

Deux types de documents sont mobilisables :

- les dessins et estampes, à partir du moment où archéologues et dessinateurs se sont intéressés à Saint Emilion pour son patrimoine. Au premier rang de ceux-ci Léo Drouyn. Ces documents antérieurs aux travaux de la fin du XIXème – principalement la rue Guadet - ont l'avantage de donner l'image d'un paysage urbain encore villageois.
- les photographies anciennes, à partir de la fin du XIXème siècle : assez nombreuses avec l'engouement touristique naissant, elles présentent l'immense avantage de rendre compte d'un paysage urbain pas si différent des temps actuels dans ses grandes lignes, mais encore ni dépouillé, ni altéré par les contraintes de la pression automobile.

Ces documents rendent compte d'une perception de l'architecture dans des ensembles urbains, formant un paysage auquel s'attacher. La démarche est picturale autant que documentaire, et l'archéologue est aussi un artiste.

Des lieux et paysages urbains emblématiques reviennent fréquemment : l'église souterraine et la place de l'Eglise Monolithe, la silhouette urbaine marquée par le clocher et la Tour du Roi, les rues dont l'image est animée telle que la rue de la Cadène et sa porte, le carrefour avec la maison des Girondins et l'effet de la pente.

Le paysage urbain met en relation des éléments très divers en une composition qui peut paraître fortuite mais dont se sont saisi les peintres...et aujourd'hui les touristes (des millions de photos ?).

Caractères des paysages urbains et de leur aménagement

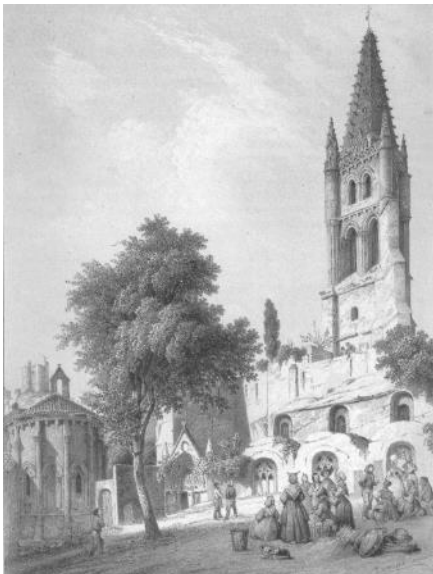
L'oeuvre des dessinateurs et photographes contribue ainsi à former une sensibilité, et décrit ce qui est constitutif de ce patrimoine si l'on veut bien décrypter les images.

On peut observer un certain nombre d'aménagements anciens qui font « une écriture » du paysage urbain à la date du document, en particulier :

- La topographie naturelle de la place de l'Eglise Monolithe avant la construction du mur qui va lui donner une certaine planéité,
- Le port des arbres, en particulier place l'Eglise Monolithe autrefois place du marché (ci-contre au milieu du XIXème) et place Bouqueyre,
- La texture des sols, en gros pavés irréguliers, structurés par des caniveaux,
- L'usage de bornes en pierre,
- L'absence de mobilier, panneaux etc...qui aujourd'hui occupe l'espace public, jusqu'à l'encombrement.

Le relevé d'état des lieux des espaces publics est amené à tirer parti de ces documents en étant attentif aux témoins encore en place.

Mais aussi il est question du « caractère » des lieux : il y a par exemple une très grande différence d'ambiance place Bouqueyre entre autrefois et aujourd'hui du fait que les grands arbres sont maintenant taillés en moignons : il est question d'en cerner le « motif » tel qu'il apparaissait il y a un siècle et demi.



Ducourneau 1844

- **Les espaces publics et paysages urbains constituent un patrimoine au même titre que les édifices.**
- **Leur mise en valeur balance entre ses fonctions contemporaines et le caractère pittoresque ancien des lieux.**

1.3 Les principales modifications récentes



Repérage des espaces modifiés. Source : Atelier Lavigne

1.3 Les principales modifications récentes

Sur la trame héritée du moyen âge, et maintenue pour l'essentiel au travers des évolutions urbaines anciennes, l'espace urbain - et par conséquent l'espace public - a connu depuis la seconde moitié du XIX^{ème} des bouleversements profonds en plusieurs endroits que l'on peut cerner.

Ces modifications ne sont que partiellement « digérées » par le tissu urbain : le paysage urbain qui en résulte paraît incomplet, peu compréhensible par contraste au caractère de la ville ancienne.

1 - La rue Guadet et ses « raccords » au tissu urbain préexistant

Le tracé régulier recoupe les îlots anciens et plusieurs maisons, et modifie en les élargissant les places de la haute ville. L'application du profil en long régulier à une incidence forte dans le passage de la rupture de pente et la ville basse : interruption de passage, construction de murs de soutènement pour permettre des raccordements à la place Bouqueyre. Le paysage urbain de ce secteur en est fortement appauvri.

2 - L'urbanisation de la place Bouqueyre

Les constructions au sud est et au sud de la place tendent à en faire un espace urbanisé à l'instar d'une place, alors que cet espace était caractéristique d'un « devant » de porte de ville, plutôt de type foirail, accueillant les fonctions attendues en ce lieu (ce qui est toujours le cas avec le stationnement, les commerces, les commodités, le petit marché, l'information attendues en entrée de ville).

Le petit ouvrage de défense au sud de la place se trouve ainsi marginalisé et a perdu une grande partie de son sens dans le paysage urbain, tandis que les grandes plantations sont aujourd'hui élaguées au plus ras.

3 - La place du monument aux morts et ses prolongements

Il s'agit d'une opération d'aménagement qui visait à créer un meilleur accès à la ville tout en offrant un dégagement et des espaces publics plus ouverts : c'est l'espace constitué par la place du monument aux morts, les parvis de la collégiale, les prolongements de la place Pioceau et de la place Meyrat.

Cet espace a été obtenu par la démolition du rempart et le comblement de la douve au devant de la collégiale, puis l'aménagement de l'espace, structuré par des alignements de plantations d'arbres dans l'esprit des promenades publiques, et dans lequel ont été implantés des monuments dont le monument aux morts faisant face à la mairie dans l'axe de la place Pioceau.

Ce paysage urbain, chargé d'intentions de mise en valeur est aujourd'hui difficilement compréhensible du fait de la perte du repère entre intra et extra muros que marquait la continuité du rempart et la porte de ville, mais aussi par un aménagement inégal entre les parties traitées (par exemple parvis nord) et parties qui ne le sont pas (par exemple parvis ouest, arrachement des remparts, place Meyrat).

4 - L'espace entre le bourg ancien et le quartier nord

Cet espace est constitué de parties anciennes, conservées, qui faisaient l'entrée nord de la ville : les allées bourgeoises, plantées régulièrement.

Le développement du quartier nord, au-delà de la maison Guadet et du carrefour des voies départementales (école, salle polyvalente, terrains de sport, stationnements), rend cet espace plus complexe. L'aménagement du carrefour sur un mode routier exclusif ne prend en compte ni l'enjeu en terme d'espace public de liaison urbaine ni la dimension patrimoniale (grande muraille, parc Guadet, rempart et entrée de ville).

➤ *Un des enjeux de l'aménagement des espaces publics sera de mieux « digérer » les interventions récentes dans le caractère de la cité.*

1.4 La valeur des ensembles et paysages urbains



La place de l'Eglise Monolithe



La porte Brunet et son pont qui enjambe les fossés.



Les fontaines et lavoir dans la ville basse. Source : Atelier Lavigne

1.4 La valeur des ensembles et paysages urbains

Plusieurs espaces ont été restaurés et requalifiés. Ils montrent un aspect renouvelé, dans le caractère de la cité.

Leur réaménagement a été attentif aux aspects et qualités du bâti et des lieux.

1 - La place de l'Eglise Monolithe

Une partie significative du sol ancien de gros pavés a été conservée, tandis que le reste de l'espace a reçu un nouveau pavement, en continuité de l'ancien tout en étant moins irrégulier.

Le parvis de l'église est marqué, mais sans rupture.

L'arbre central a été replanté, en restituant son essence d'origine. Le mobilier et la signalétique sont discrètes et le mur et les bornes anciennes du bas de la place ont été conservés.

Par contre les barrières pour partager les 3 terrasses de restaurant et les empêcher de tout coloniser matérialisent les enjeux de partage de l'espace.

2 - La porte Brunet

Le dégagement des bases de la barbacane connue par l'archéologie, la restauration des murs a permis de redonner à cette porte/pont (la seule vraiment restante) une partie de son caractère.

Reste à dégager le pont et améliorer les abords encore peu soignés.

3 -Petite et Grande Fontaine

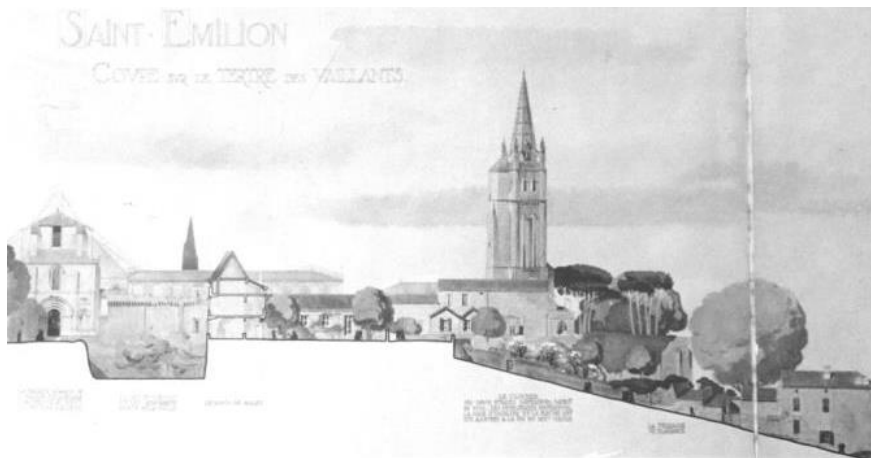
Ces deux fontaines situées à l'articulation de la ville haute et la ville basse ont été des foyers de vie de la Cité : approvisionnement en eau, lavoir... Si aujourd'hui ces usages n'existent plus, la présence de l'eau dans un lieu soigné et accueillant, bénéficie aux passants tout en contribuant au climat urbain (un des thèmes du développement durable).

- *La restauration des espaces publics en ayant analysé et en tenant compte de leur caractère propre est une recommandation pour la mise en œuvre du PSMV.*
- *Elle se fonde sur des méthodes et objets très concrets : archéologie, iconographie ancienne, choix des sols, plantations, maîtrise du partage de l'espace...*
- *Il ne s'agit pas pour autant de restituer un hypothétique passé : les édifices des Fontaines offrent aujourd'hui un espace d'agrément aux usagers.*

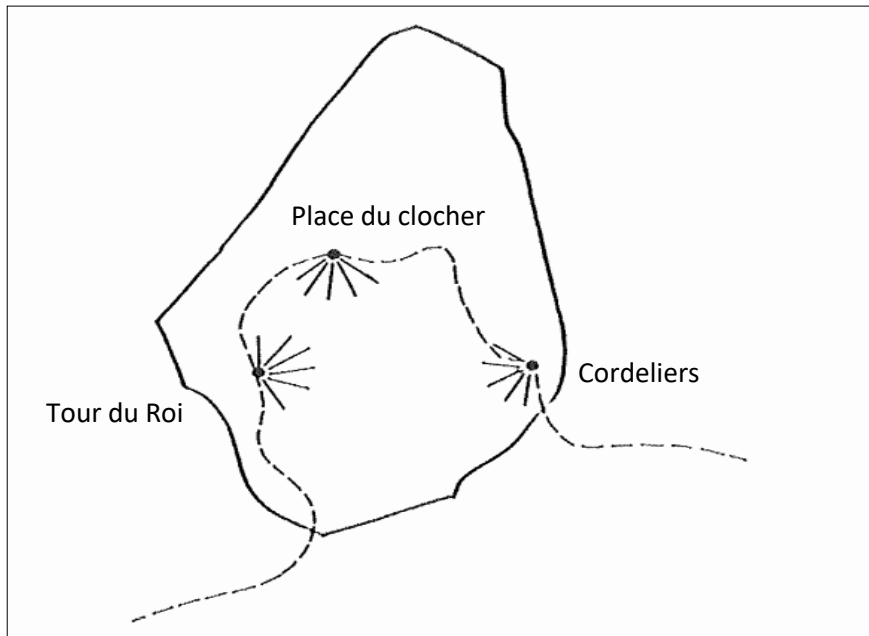


Source : collection particulière Lauret

1.5 La topographie et le paysage urbain



Coupe sur la ville, PAEE Saint-Emilion, Jean Royer 1933.



Point de vue depuis la place du Clocher, les toits en premier plan, l'émergence de la tour du Roy, le paysage viticole et la plaine en arrière plan. Source : atelier Lavigne

Les trois points de vue structurants (parcours de découverte). Extrait du Rapport de présentation, PSMV actuel.

1.5 La topographie et le paysage urbain

La topographie de Saint Emilion et la construction de parcours

La ville s'est établie dans une combe ouverte au sud et assez abrupte. Cette situation dans un amphithéâtre aux pentes abruptes, abrité des vents d'ouest, a donné lieu à une urbanisation particulière (Ville Haute et Ville Basse) et a joué un rôle majeur dans l'implantation du bâti, son adaptation à la pente, la construction d'éléments liés (mur de soutènement) ou l'utilisation du socle rocheux.



Cette topographie a également engendré des parcours, grâce à des espaces publics « adaptés » au site : les rues qui suivent les courbes de niveau, de porte à porte, notamment sur la ville haute (rue de la Porte Brunet, rue du Clocher, rue des Anciennes Écoles), les rues en pente qui relient la ville haute et la ville basse complétées en 1870 par la rue Guadet; les tertres ou « escalettes », dessertes étroites et très abruptes, piétonnes.

Le dialogue de l'intime et du grand paysage

Au delà du tracé des espaces publics, il en ressort des paysages urbains de caractère et propres à Saint-Émilion, notamment les tertres. Ces espaces participent à la découverte du site et à l'image de la ville plus « intime » avec des vues cadrées, des ambiances de village.

La morphologie du site de Saint-Émilion permet une découverte de la ville par des belvédères (place du Clocher, place des Cordeliers, Tour Saint-Jean et Place du Cap du Port). Ces points de vue donnent à voir l'ensemble de la combe, le site et son rapport au paysage bien au-delà de la cité.

Les toits, la 5ème façade....

La lecture de la topographie et du bâti « en cascade » participe à l'image de « site ». Les toits qui apparaissent en premier plan, constituent la 5ème façade de la ville d'où l'enjeu de maîtriser les pentes, les matériaux, les textures et couleurs et les détails liés (prise de jour, souche de cheminée, faitage...).

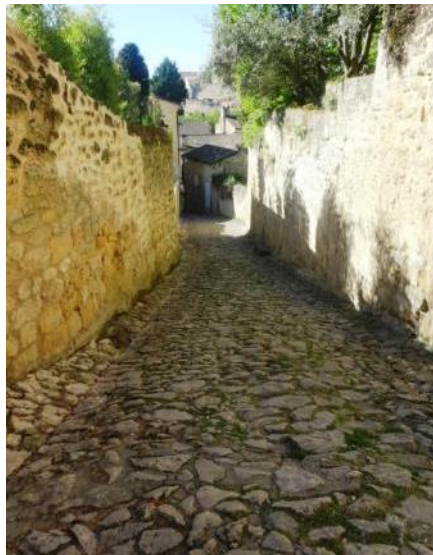
1.6 Les types d'espaces publics : les tertres, ruelles et rues en pente



Escalette : Denise Brac (interrompue)



Tertres : tertre de Tente



Tertre des Vaillants

Les escalettes, petits passages, impasses

Ces petits cheminements étroits peuvent accueillir, pratiquement, le passage d'une personne uniquement. Ils permettent d'irriguer en profondeur le tissu bâti, de relier rues hautes et rues basses. Ils peuvent se terminer aussi en impasse, soit à l'origine, soit suite au percement de la rue Guadet.

Pour franchir les pentes, ces passages sont équipés d'embranchement, autrefois en pierre, voire taillés directement dans le substrat rocheux lorsqu'il affleure.

Les tertres

Véritables rues, reliant des lieux importants de la ville basse et de la ville haute, suivant la pente : tertre des Vaillants (prolongement de la rue de la porte Bouqueyre à la Collégiale), tertre de Tente (de la place de l'Eglise Monolithe à la place du marché au bois et au quartier du Clocher).

Les rues en pente

La rue de la Cadène (de la place de l'Eglise Monolithe à la porte Cadène) et la rue de la porte Saint Martin (entre ville basse et porte Saint Martin) : leur déclivité en fait des espaces quasi exclusivement piétons. Leur situation urbaine et les pavages anciens en font les espaces parmi les plus pittoresques de Saint Emilion.

1.6 Les types d'espaces publics : les rues structurantes peu déclives



Rue principale et carrefour : rue porte Bouqueyre et rue André Loiseau



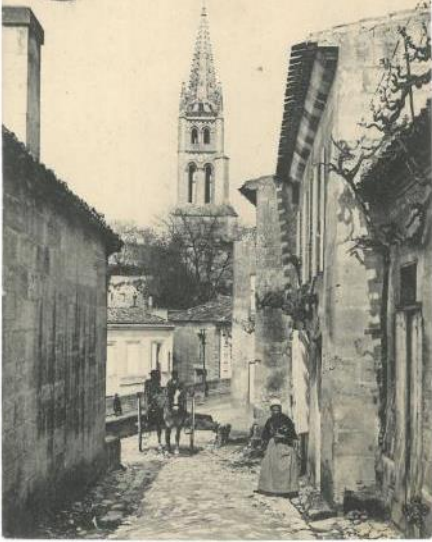
Rue de liaison : rue des Girondins

1.6 Les types d'espaces publics : les rues structurantes peu déclives

Les rues du tissu urbain ancien, petites et grandes

Rues d'importances diverses (principales et secondaires). Ces rues, plus aisément carrossables, ont été bien décrites dans l'ouvrage collectif Saint Emilion – une ville et son habitat médiéval.

Elles structurent les quartiers et les ilots, et forment un réseau viaire adapté à la logique du site, de l'enclos urbain et de ses portes : desserte de la ville haute en suivant de près les niveaux, réseau plus régulier dans le vallon.



Rue de la porte Brunet

Source : collection particulière Lauret

1.6 Les types d'espaces publics : la rue Guadet



Rue et carrefour avec la rue de la Porte Brunet: distinction de traitement de chaussée et bâti de raccord,



En partie basse de la rue Guadet, les grands ouvrages de soutènement forment une façade sur la rue.

1.6 Les types d'espaces publics : la rue Guadet

La rue moderne : rue Guadet

Unique percement réalisé au XIX^{ème} siècle. La brutalité de son percement est tempérée par une « cicatrisation » au moins partielle du tissu médiéval impliqué. Il subsiste cependant en partie basse de la ville des ouvrages de soutènement et de raccord assez massifs dans le paysage urbain.

Cette rue se caractérise par ses profils en travers et en long aussi réguliers que possible, aptes aux conditions du trafic, et son caractère de rue moderne (chaussée, fils d'eau et trottoirs) par opposition au paysage urbain des rues anciennes.



Rue Guadet

Source : collection particulière Lauret

1.6 Les types d'espaces publics : les places



1.6 Les types d'espaces publics : les places

Dans cette rubrique on peut ranger un grand nombre d'espaces d'origine, de nature et de vocation très différents :

Les places :

place de l'Eglise Monolithe : place majeure, ordonnant les édifices majeurs de la ville ancienne : église monolithe, ancienne halle-mairie (1)

Place du marché au bois : petite place ancienne, dénommée selon son usage ancien (2)

Place Marcadieu, ancienne, considérablement élargie par la rue Guadet (3)

Place du Clocher, espace de l'ancien cimetière paroissial (4), pas vraiment une place au sens strict

Place du Chapitre et des Jacobins, élargie par la rue Guadet (5)

Les espaces urbains élargis :

Place Pioceau : une rue élargie, parvis nord de la Collégiale sur laquelle donne la façade de l'actuelle mairie (6)

Place Cap de pont : un dégagement en belvédère formant parvis de l'ancienne église des Cordeliers et de la Commanderie (7). Autrefois planté.

Les « Devants » des portes de ville, « foirails, allées :

Place Bouqueyre : un espace ancien de type foirail à la porte sud de la ville, caractérisé autrefois par des plantations de haut jet (8).

Place du Monuments aux morts (9), Pierre Meyrat (10) : espace complexe qui n'est pas une place en soi. Il articule :

- les parvis de la collégiale,
- la place Pioceau,
- l'esplanade plantée issue de la démolition d'une section du rempart, de la porte et du comblement de douve. (Cet espace se prolonge place Pioceau jusqu'à la mairie).
- l'espace entre collégiale et logis de Malet (Pierre Meyrat), qui se prolonge par le jardin du logis.

Place Maréchal Leclerc : espace complexe qui n'est pas une place. Il est formé de :

- anciennes allées bourgeoises, espace constitué anciennement à la porte de ville, sur l'emprise de la douve (11)
- carrefour où viennent tangenter le tour de ville (voie communale 10), le chemin (départemental 243) de Libourne à St Genest, et croiser le chemin départemental 122, axe de la rue Guadet (12).

« Devants » des portes Brunet (13) et Saint Martin (14)

On peut également mentionner les petites placettes/carrefours aux croisements des rues (porte Saint Martin, rues Guadet/porte Brunet, impasse des Cordeliers/rue porte Brunet).

Les photos anciennes permettent de mesurer l'évolution récente de plusieurs de ces espaces.



La place de l'Eglise Monolithe et son arbre



La place Cap de Pont et son arbre



La place Bouqueyre et ses « quinconces »

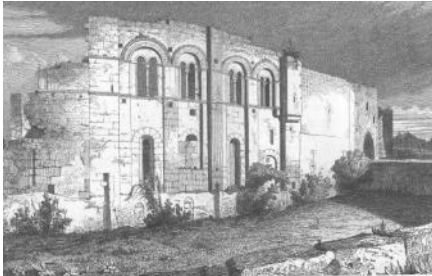


Les allées bourgeoise, plantées

Source : collection particulière Lauret



Source : Saint Emilion. Une ville et son habitat médiéval D. Souny



Léo Drouyn extrait de Léo Drouyn à Saint Emilion – éditions de l'entre 2 mers



Source : collection particulière Lauret

Un ensemble, mais morcelé, en partie public

Les douves sont un espace complexe, comprenant le rempart, escarpe et murs, le fossé creusé, la contrescarpe, les chemins de ronde. Les études historiques et archéologiques ont montré que cet ensemble est pour l'essentiel complet, au moins localisable dans ses parties altérées et cachées (côté sud au droit de la rue Guadet).

Il est formé, dès l'origine, de séquences publiques et privées (le « rempart » étant constitué par les maisons), d'ouvrages bâtis « publics » (ponts, barbacane) et d'espaces ouverts.

Aujourd'hui la propriété foncière est morcelée, non seulement en ce qui concerne les remparts mais les douves elles mêmes, ce qui est un des freins à une réflexion d'ensemble sur leur devenir.

Si le rempart est localement très bien restauré, l'état d'autres parties est préoccupant, notamment la contrescarpe par endroit peu stable.

Le niveau originel de la douve est semble t'il plus bas que l'actuel (entrée de carrières oblitérées), et mal connu.

Un Espace et un Monument Historique, protégé

Les douves et les remparts (escarpe) font l'objet d'une protection au titre des Monuments Historiques, tant les parties publiques que les parties privées. Ce régime commun devrait être un gage pour une gestion raisonnée commune.

Curieusement la protection s'arrête au droit du pont de la porte Brunet dont la structure est ancienne et inclut les fondations de la barbacane attestée par l'archéologie.

Des usages multiples qui ont évolué

En termes d'usage anciens et actuels c'est un espace qui a beaucoup évolué : au-delà de l'aspect monumental et/ou militaire des origines, on y trouvait les accès aux carrières puis champignonnières, des jardins, et des maisons, aujourd'hui démolies pour la plupart, sans compter le fait que le fossé, apparemment passablement remblayé (au vu de l'échappée sous les arches des ponts), a pu servir de décharge pendant longtemps.

Valeur d'image et valeur d'usage : un enjeu majeur

Aujourd'hui c'est un espace qui présente différents usages sans que soit définie sa vocation : il permet de pallier partiellement aux difficultés aiguës de stationnement pour les usagers de la ville, tandis que nombres d'accès souterrains sont encore actifs, soit pour des chais (Cordeliers) soit pour des garages.

Côté sud s'y trouvent des parcelles de vignes, tandis que côté ouest l'espace est en partie en friche.

Au-delà des complexités évoquées ci-avant, l'ensemble rempart, douves, contrescarpes, ouvrages d'art forme un ensemble monumental, remarquable, pour l'essentiel public.

Il constitue un enjeu patrimonial majeur comme le montre à l'évidence les parties restaurées, et mérite une mise en valeur concertée autant qu'une redéfinition des usages.

1.8 Les éléments intéressants et structurants



Cartographie de repérage des éléments de l'espace public

1.8 Les éléments intéressants et structurants



La petite Fontaine



La grande fontaine



Plantation des Allées Bourgeoises

Les éléments intéressants sont importants pour leurs caractéristiques architecturales et leur aspect, leur valeur de témoignage, leur présence structurante tant dans l'espace que dans la mémoire et les usages, leur contribution à la valeur environnementale de l'espace urbain traditionnel (présence de l'eau, arbres...).

Ils sont de toute époque et nature, mais au-delà de leur spécificité ils méritent d'être identifiés et protégés au titre du PSMV : ils sont repérés sur le plan, avec une légende appropriée, et disposent des articles nécessaires à leur entretien et mise en valeur dans le règlement du PSMV.

La liste annexée au règlement en précisera les prescriptions.

Les plantations urbaines, éléments vivants, font l'objet d'une mention particulière permettant leur renouvellement.

L'eau : les fontaines et puits

La présence de l'eau dans la ville de Saint Emilion est étroitement liée à la topographie et la géologie du site : les résurgences et fontaines sont en basse ville, tandis les puits se situent en haute ville.

Les usages anciens ne sont plus, mais les ouvrages bâtis contribuent fortement au caractère du paysage urbain :

- 1 : grande fontaine
- 2 : petite fontaine,
- 3 : puits et fontaine rue porte Brunet
- 4 : puits à la porte Saint Martin
- 5 : borne fontaine, porte Saint Martin
- 8 : borne fontaine, rue du Couvent

Les monuments petits et grands

- 6 : croix, place du monument aux morts
- 7 : monument aux morts

Les traces particulières

- 9 : caveaux creusés dans la roche bordant la rue du Couvent

Les éléments de marquage structurants

De nombreux éléments bâtis structurent l'espace public dès que la déclivité naturelle demande à être maîtrisée : ce sont des murs de soutènement en pierre.

Des bornes et chasse roues ancien contribuent à marquer les voies et protéger le bâti.

Au-delà de cette généralité, quelques éléments sont plus remarquables :

- 10 : mur de soutènement et bornes en pierre, place de l'Eglise Monolithe
- 11 : ensemble de bornes monumentales en pierre.

Les plantations urbaines

- 12 : arbre au centre de la place de l'Eglise Monolithe .
- 13 : alignements bordant la tour de ville place du Monuments aux Morts
- 14 : alignements des anciennes « Allées Bourgeoises »
- 15 : alignements de l'ancien foirail place Bouqueyre.

1.8 Les éléments intéressants et structurants



La Grande Fontaine et le mur de soutènement à l'arrière (1)



Puits porte Saint Martin (4)



La petite Fontaine et la rue (2)



Puits rue porte Brunet (3)



Caveaux taillé dans la roche, rue du Couvent (9)



Borne fontaine rue porte Sainte Marie (8)

1.8 Les éléments intéressants et structurants



Arbre isolé place de l'Eglise Monolithe (12)



Alignements plantés structurants, tour de ville ouest (13)



Croix place Monuments aux Morts (6)



Bornes monumentales rue porte Bouqueyre (11)



Monument aux Morts (7)



Mur avec bornes, place de l'Eglise Monolithe (10)

1.8 Les éléments intéressants et structurants



Alignements plantés structurants, place Bouqueyre (15)



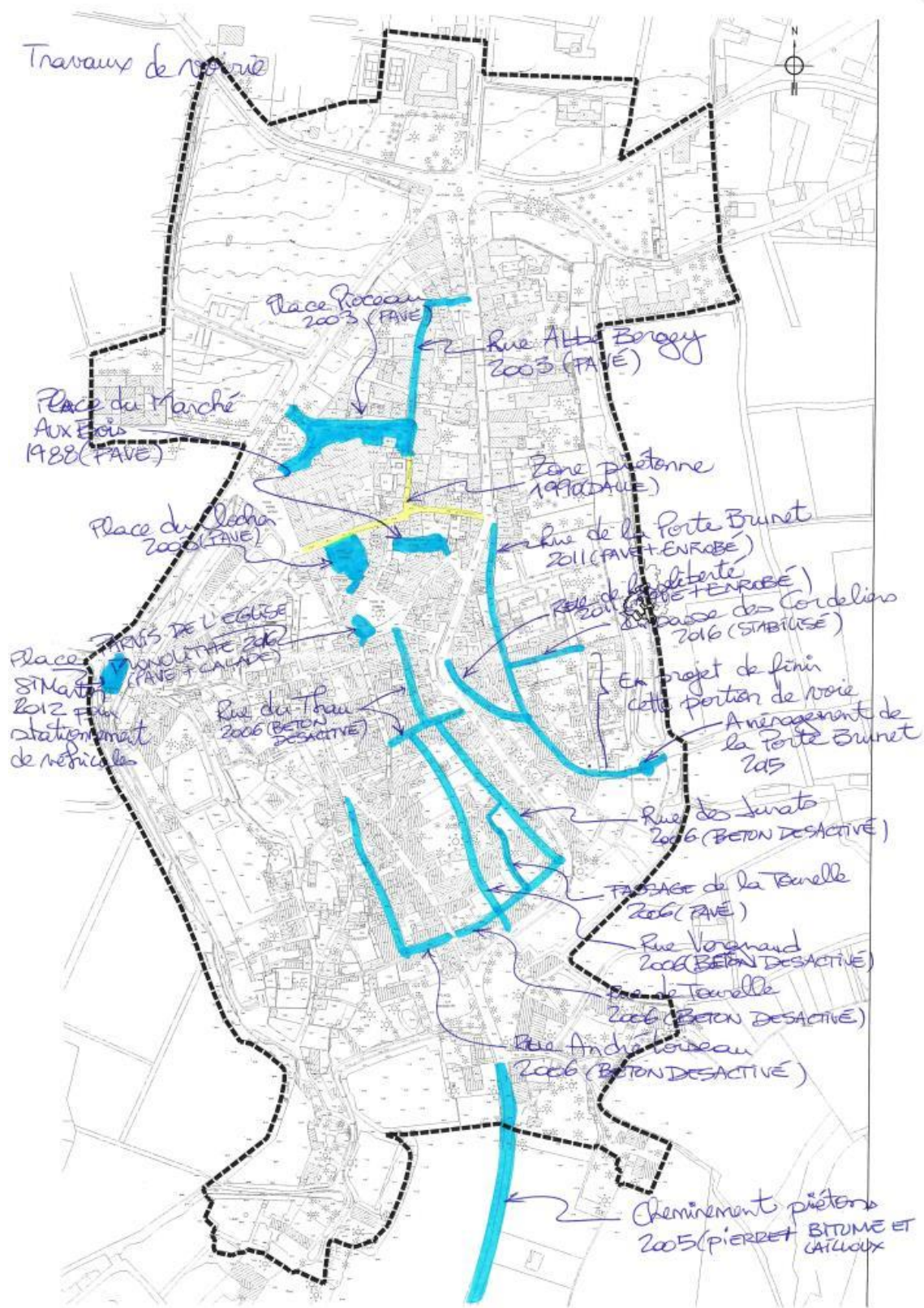
Alignements plantés structurants, allées Bourgeoises (14)



Borne fontaine, rue des anciennes Ecoles (5)

2 – Analyse : état des espaces publics, fonctions et problématiques

2.1 Les aménagements récents : hétérogénéité



Minute de travail : campagne d'aménagement des espaces publics.

2.1 Les aménagements récents : hétérogénéité

Les espaces publics de Saint Emilion montrent un état des aménagements assez largement échelonnés dans un temps long.

Espaces dont les aménagements sont anciens, voire très anciens, dans un caractère original

Caractérisé par un gros pavage irrégulier, avec des blocs de remploi, ces aménagements concernent quelques escalettes, tertres et la rue de la porte Saint Martin.

Ils donnent un aspect « dans son jus » à ces espaces et correspondent à ce que l'on peut voir dans l'iconographie ancienne. Pittoresques, ils sont perméables et réparables mais assez inconfortables.

Espaces dont les aménagements sont peu anciens mais essentiellement utilitaires

Caractérisés par l'emploi du béton et du bitume, sans grand souci d'aspect : rue des anciennes Ecoles, rue du Couvent, quelques escalettes, place Meyrat, place du Chapitre, rue de la porte Brunet...

Les cheminements du tour de ville, liés aux enjeux de valorisation des douves et remparts relèvent aussi de cette catégorie pas soignée.

La place Bouqueyre correspond à ce type d'état, avec de vastes surfaces bitumées, un mobilier disparate, des plantations urbaines anciennes et maltraitées (cf. diagnostic phytosanitaire), un encombrement de mobilier et signalétiques accumulés au gré des besoins successifs.



Rue des Anciennes Ecoles au devant de la logis de Malet.

Espaces dont la mise en valeur est assez récente et hétéroclite

La plupart des espaces les plus fréquentés présentent aujourd'hui des aménagements importants. Plusieurs « générations » d'aménagement sont présentes, reconnaissables aux différents sols urbains mis en œuvre.

Par exemple :

- rue de la Cadène : béton avec inclusion de petits galets, malcommode et étanche;
- rue porte Bouqueyre, rue abbé Bergey, place Pioceau... : gros pavés;
- rues de la ville basse : béton désactivé et caniveau central pavé, étanche et difficile à réparer;
- rue Guadet : petit pavés queue de paon et trottoirs dalles de béton, étroits et peu commodes;
- place de l'Eglise Monolithe : pavage blocs, beau, mais un peu irrégulier;
- place du marché au bois : pavage de blocs calcaire clivés debout, sans rapport avec Saint Emilion;
- place du clocher et rue des Girondins : dalles de calcaire, lisse et glissante;
- impasse des Cordeliers : stabilisé calcaire avec caniveau central : beau mais fragile.

La coexistence de ces divers états successifs aboutit à un résultat assez incohérent et finalement peu qualitatif :

- du point de vue de l'aspect,
- du point de vue de l'usage.

- *L'aménagement des espaces publics et leur valorisation dans le caractère de la cité reste un objectif important pour le PSMV.*
- *L'enjeu est en valeur d'image autant qu'en valeur d'usage (accessibilité, partage de l'espace...).*
- *Le traitement des sols urbains et des profils relève également d'un enjeu environnemental.*
- *La construction d'une vision d'ensemble est nécessaire pour donner cohérence aux travaux échelonnés dans le temps : la concrétisation d'un « plan d'embellissement » serait en mesure d'y répondre.*
- *La valorisation des espaces liés à l'enceinte, le fossé, le tour de ville relève de cette conception d'ensemble, par séquences.*

2.2 Des espaces significatifs peu ou pas mis en valeur



2.2 Des espaces significatifs peu ou pas mis en valeur

Des espaces significatifs à restructurer

La carte ci-contre délimite ces espaces, places et lieux emblématiques de Saint Emilion:

- 1 - Ensemble de la place Du Monument aux Morts et place Meyrat
- 2 - Allées bourgeoises et carrefour
- 3 - Place Bouqueyre
- 4 - Place du Chapitre
- 5 - Place Cap de Pont
- 6 - Devant de la porte Brunet

- *Ces espaces sont complexes, ont beaucoup évolué et sont très fréquentés.*
- *Ils sont emblématiques de la Cité.*
- *Ils méritent un projet de mise en valeur spécifique dans le cadre du « plan d'ensemble ».*
- *Le PSMV est amené à proposer des recommandations et un cadre de programmation : fiches espaces public.*

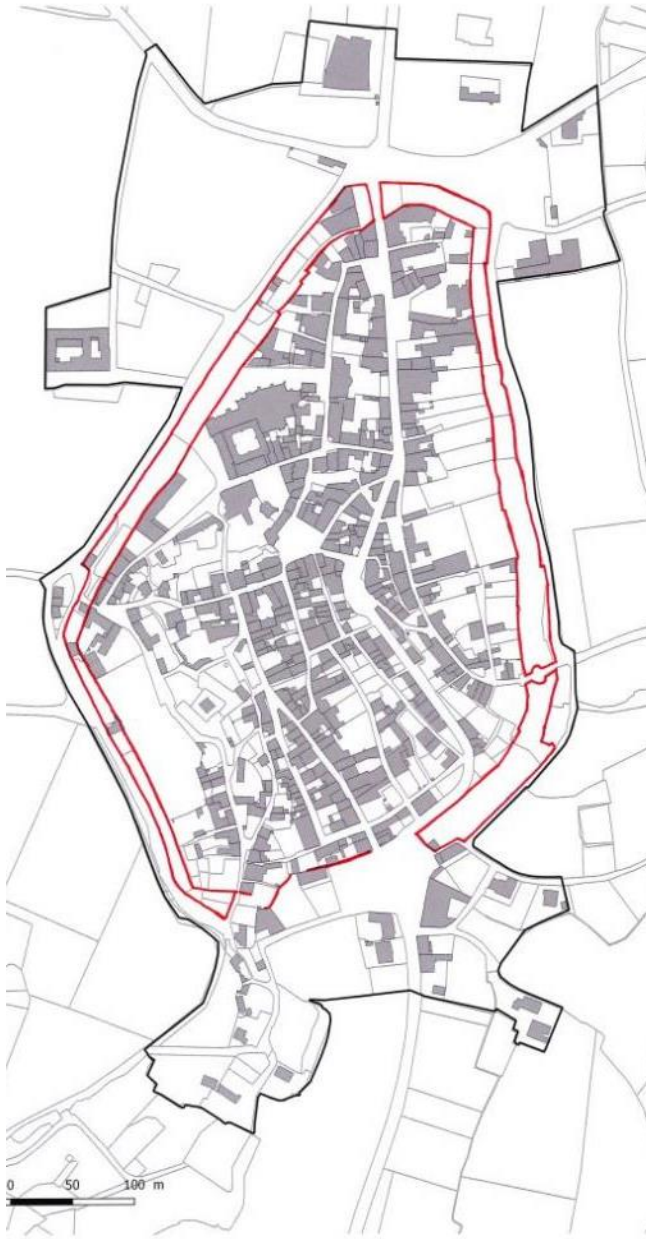


Place du Chapitre

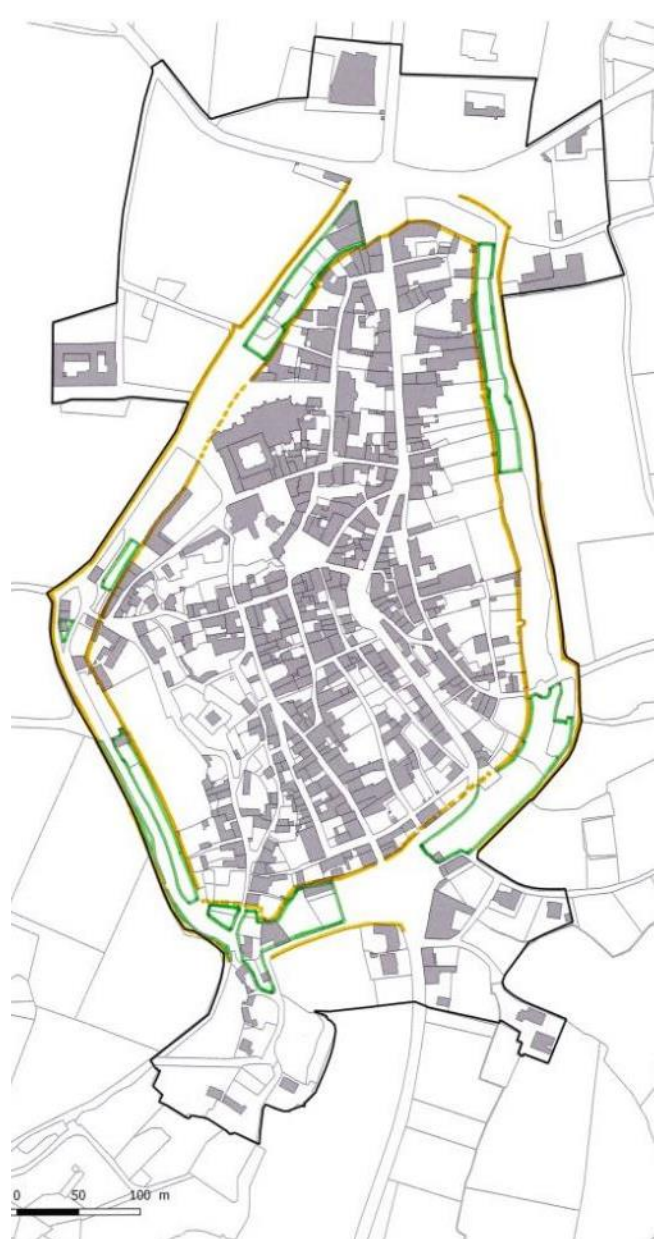


Place Bouqueyre

2.3 Un espace majeur et complexe : enceinte, fossés et tour de ville



Les parcelles et fragments d'espaces public MH



Les parcelles privées dans l'espace des douves et du chemin public du tour de ville

2.3 Un espace majeur, complexe : enceinte, fossés et tour de ville



Un enjeu patrimonial majeur : le Monument Historique

La carte ci-contre récapitule les emprises MH :

- Le mur d'enceinte
- Le fossé en tant que parcelle

Les ouvrages de contrescarpe ne sont pas spécifiquement indiqués en tant qu'ouvrage bâti.

Le PSMS en cours a bien identifié le fossé comme ensemble au travers des emplacements réservés., mais il ne propose pas d'objectif de mise en valeur.

Unité et séquences

L'enceinte et les fossés constituent un ensemble cohérent dans la formation du lieu, l'usage initial...Cet ensemble est ponctué de séquences et ambiances différentes : portes de ville /séquences de fossés cultivés.

Une propriété et des usages complexes

Comme identifié sur les cartes ci-contre, cet ensemble contient des parcelles publiques et des parcelles privées. Ses usages sont aussi variés, parcelles de vignes, espace de stationnement, accès aux carrières...

La restauration du mur d'enceinte

Si des portions du mur d'enceinte ont été restaurés (logis de Malet, palais cardinal...) d'autres portions du mur sont au contraire en mauvais état et devraient faire l'objet de travaux de restauration.

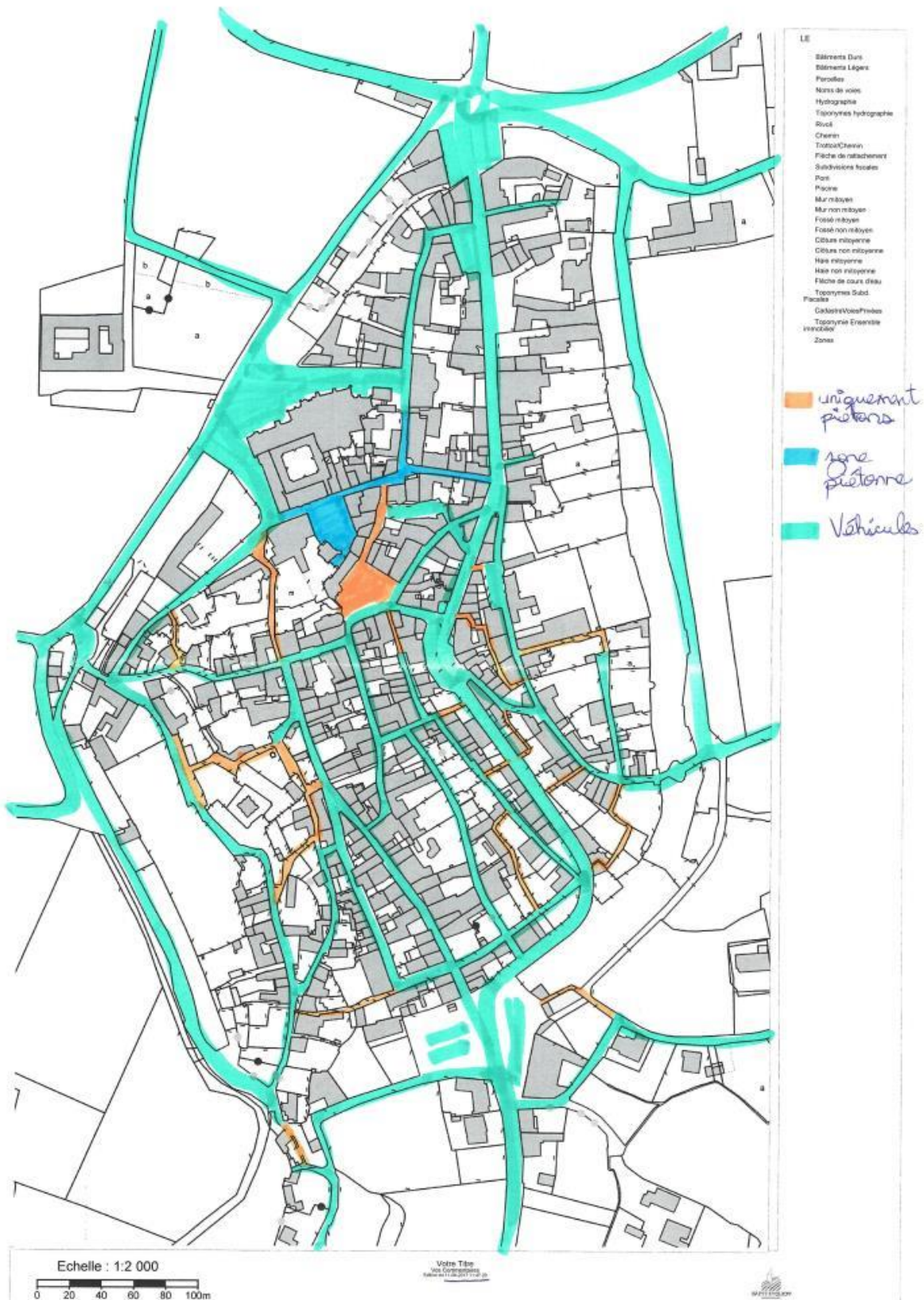
Un état général de déshérence

De manière général, les fossés et contrescarpe sont peu entretenus surtout sur la partie est de la cité.

- *Ne pas dissocier mur d'enceinte, fossé contrescarpe, chemin de tour de ville.*
- *Supprimer le stationnement, mais maintenir les accès.*
- *Dans la mesure du possible acquérir les moyens de maîtrise pour développer un projet de valorisation.*
- *Dans le cadre du PSMV poser les bases de ce projet.*



2.4 Fonctions : des espaces nécessairement partagés



Source :Mairie de Saint Emilion

Espace public et mode de déplacements

Une grande partie des espaces publics est accessibles aux véhicules, hormis les espaces les plus contraints en termes de largeur et topographies (tertres, escalette...) et la place de l'Eglise Monolithe . Il existe une zone piétonne sur la rue du Marché et la place du Clocher. Les rues de niveau, le tour de ville, la rue Guadet sont accessibles aux véhicules. Une distinction est faite entre résidents et touristes sur les rues commerçantes de la ville basse.



Terrasses de restaurant délimitées, espace piéton, voie de circulation : place de l'Eglise Monolithe



Stationnement, circulation voiture,



Voie piétonne, accessible PMR, accès véhicules secours et riverains possible

Les questions de l'accessibilité PMR

L'office de tourisme propose un carte de visite avec des parcours indiqués pour les PMR. Les parcours privilégiés se situent sur les rues de niveau ou les rues basses. La topographie, la nature et l'état des sols urbains constituent des obstacles pour avoir un parcours continu dans la cité. A noter qu'il n'existe pas de PAVE (plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics) sur Saint-Emilion.

Le stationnement dans les espaces publics

Le stationnement à Saint-Emilion se divise en trois catégories. Celui des résidents permanents, celui des actifs qui travaillent quotidiennement sur la commune dans son ensemble, celui des touristes. On peut noter une forte disproportion entre ces trois catégories. Plusieurs poches de stationnement existent notamment au sud et au nord de la ville.

Ces espaces dédiés sont matérialisés par des marquages, des horodateurs, une signalisation qui impactent la perception du paysage urbain.

La circulation des véhicules amènent aussi un certain nombre de nuisances (bruits de roulement...) des aménagements un peu trop routiers sur certains espaces notamment en entrées de ville (tracés, profils, matériaux, mobilier...).

Chalandise et terrasses

Dans les rues et espaces les plus fréquentés par les touristes (ville basse notamment) et place de l'Eglise Monolithe , la succession de boutiques et de restaurants entraîne une sur occupation de l'espace public par du mobilier de terrasse, étals ou chevalets.

Des fonctions et usages nombreux

Les espaces publics accueillent plusieurs fonctions et usages :

- La desserte des habitations et lieux de travail, tant à pied que par les véhicules
- Le stationnement résidentiel
- L'accès des secours et de la collecte des déchets
- Le passage des visiteurs et touristes
- Les terrasses des établissements de restauration, leur mobilier et les étalages commerciaux

La superposition de ces usages dans un espace restreint et à la topographie accentuée s'avère complexe et génère des antagonismes.

2.5 Les sols urbains : enjeux pratiques et d'image



Chaussée bitumée, bordure et caniveau latéral gros pavé ancien (grès dur)



Chaussée dalles calcaire, caniveau latéral petit pavé granit



Chaussée stabilisé calcaire, caniveau central petit pavé



Chaussée petit pavé granit, queue de paon granit, trottoir, bordure, caniveau béton



Gros pavé « à l'ancienne », sur béton ?

Un « patchwork » d'aménagements

L'étude de terrain a permis de repérer 10 types principaux de traitement de sol.

Un état ancien, pouvant servir de référence :

- Gros pavés très irréguliers, avec petits modules et gros modules mélangés, souvent « rapiécés ». C'est le type le plus ancien qui correspond le plus à ce que l'on voit dans l'iconographie ancienne. Des parties en sont conservées, parfois fragmentaires (place de l'Eglise Monolithe) et quelquefois sur la continuité d'un espace (terres de tente, des vaillants, escalette Denise Dray)

Des aménagement récents :

- Gros pavés géométriques, majoritairement en grès, à joints larges. De nombreux et grands espaces sont traités de cette façon : place Pioceau, rue Abbé Bergéy.
- Petits pavés en grès, en raccord, caniveaux, et dans certaines escalettes.
- Petits pavés en granit. Posés en queue de paon c'est le traitement adopté rue Guadet. L'aspect de ce sol correspond bien au caractère de la rue XIXème. Ailleurs emploi plus ponctuel en raccords.
- Béton avec inclusion de galets. Peu de rues ainsi traitées, l'une des plus présente étant la rue de la Cadène où ce procédé a remplacé un pavage irrégulier que l'on voit sur les photos anciennes.
- Béton désactivé à petit grains, et caniveau central en gros pavés.
- Bitume, constituant le corps de chaussée, bordé ou non de gros pavés selon l'époque de réalisation.
- Pavé clivé, calcaire, et posé debout. Uniquement place du marché au bois.
- Dallage, calcaire, avec inclusion de caniveau en petit pavé granit. Dispositif mis en œuvre dans l'ensemble formé par la rue des Girondins, place du Clocher.
- Stabilisé, calcaire et chaux, avec caniveau central. Mis en œuvre passage des Cordeliers, avec une extension projetée.



Pavés irréguliers des terres.

Des questions pratiques, pas toujours résolues

La pratique des lieux met en évidence des questions à traiter dans les projets :

- Pratique et confort de marche, sécurité, accès PMR où c'est possible.
- Empêcher la glissance des pavés anciens comme des dalles récentes, (problème des calcaires durs qui se polissent).
- « Apprivoiser » la topographie.
- Guider et capter l'eau de ruissellement : les caniveaux.
- Laisser respirer les pieds des façades.
- Réduire le bruit de roulement.

Des caractères de lieux pas toujours pris en compte

- Devants et parvis.
- Ambiance de la rue, majeure ou secondaire, « dans son jus », médiévale ou moderne.

- *Tirer la leçon de l'état actuel : retrouver une cohérence.*
- *Conserver et améliorer les revêtements anciens.*
- *Tirer parti de ces témoins d'aménagements anciens.*

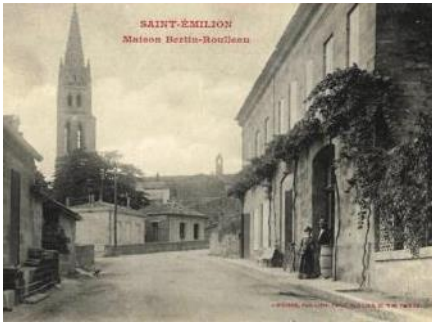
2.6 L'espace public, enjeu du développement durable



Pose de pavé sur sable



Rapport entre pied de l'arbre et revêtement de sol, un traitement à améliorer



La rue Guadet agrémentée par les treilles en façade.

Collection privée Lauret.

La végétation est une composante indissociable du paysage urbain de Saint-Émilion.

Elle participe à la composition de pleins et de vides, au dessin de perspectives qui peuvent suggérer à l'échelle urbaine un axe principal, ou encore exprimer une ponctuation dans l'espace, le marquer ou caractériser son importance.

À l'échelle plus fine le jardin agrémenté l'espace, et permet de réguler l'ambiance intérieure, notamment l'été. L'évaporation produite par les végétaux permet en effet de diminuer la température de l'air. Cette évaporation permet également de limiter les remontées d'humidité dans les murs.

L'architecture et le végétal : une tradition

L'étude des cartes postales anciennes, l'observation des témoins encore en place, permettent de lister des motifs de l'espace urbain :

- Les végétaux en façade (treilles, rosiers ...)
- Les jardins formant des continuités
- L'arbre en ville
- Les fontaines et puits qui ponctuent l'espace urbain

Objectifs de développement durable liés à l'espace public

Agrémenter et caractériser l'espace, réguler la température de l'air ou l'ensoleillement : les vertus de la végétation en ville sont multiples.

D'autant que, visible en tous points ou presque, cette végétation nourrit l'imaginaire de Saint-Émilion.

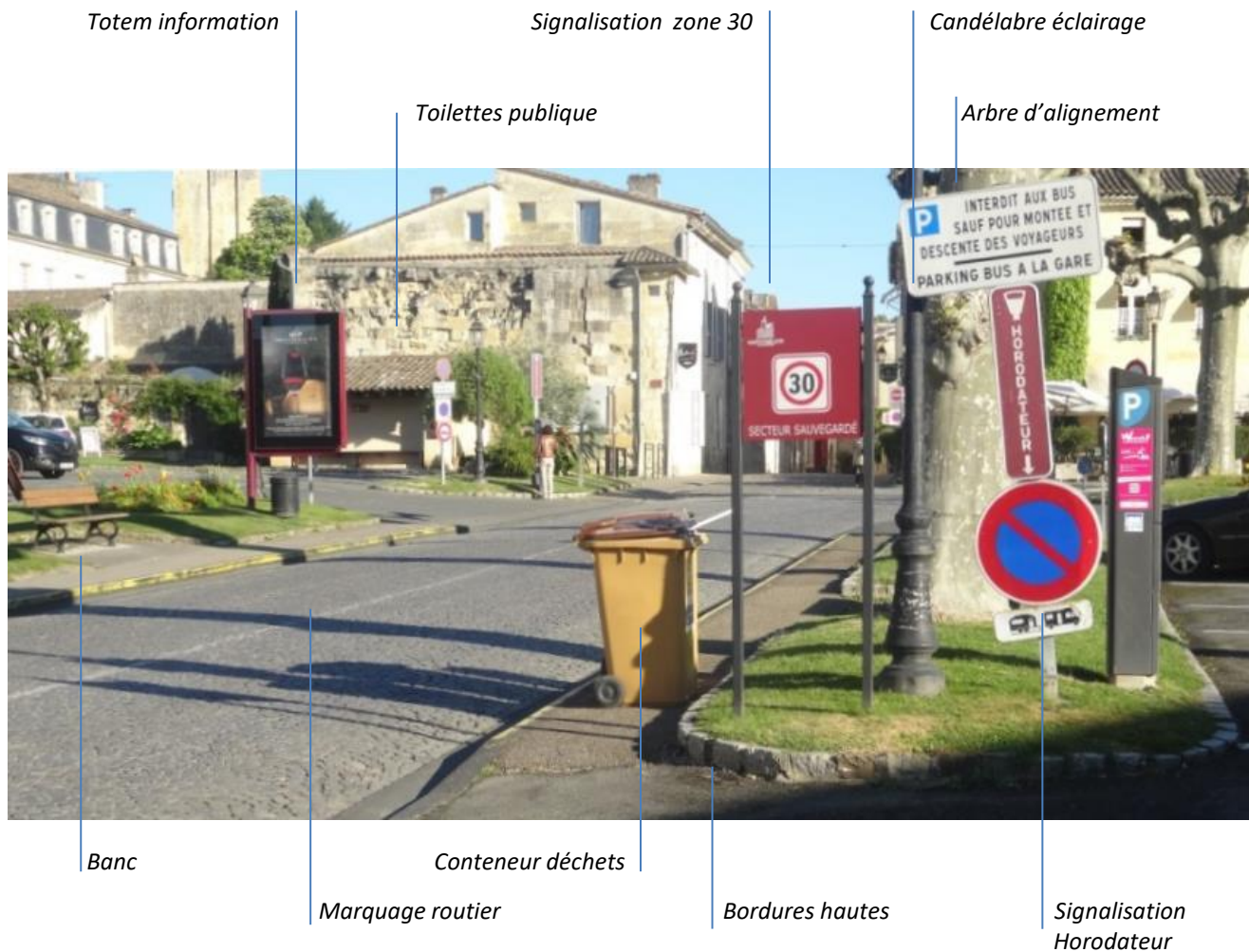
Les prescriptions devront accompagner ce phénomène, et renforcer la place du végétal tout en s'adaptant aux contextes et aux usages.

Une attention particulière sera portée sur :

- Les arbres et l'ombre, les plantations urbaines
- Les plantations accompagnant l'architecture
- La présence de l'eau et les aménagements des sols

- *Mettre en œuvre les préconisations des fiches développement durable : sols urbains, plantations.*
- *Inscrire les objectifs dans le règlement du PSMV.*

2.7 L'espace public, espace équipé et « meublé »



Exemple de l'accumulation des équipements, marquages et signalétiques : place Bouqueyre



L'équipement de l'espace public répond :

- aux besoins et usages tant des habitants que des visiteurs.
- aux obligations et normes qui régissent les équipements : place de stationnement PMR, niveau d'éclairage des espaces, secours incendie, modalités de collecte des déchets....

Les bornes et équipements

Différents types de mobiliers et équipements occupent l'espace public :

- Les bornes incendie.
- Les mobiliers (bancs, poubelles..).
- Les poubelles et conteneurs.
- Les équipements liés au stationnement (horodateurs).

L'éclairage urbain

Il recouvre plusieurs dimensions, qui s'accumulent ou se combinent.

- L'éclairage public et ses matériels.
- L'éclairage de mise en valeur.
- L'éclairage lié aux boutiques et enseignes.

La signalétique

Elle comprend :

- La signalétique routière et liée à la mobilité, au stationnement : panneaux marquages de sol.
- La signalétique commerciale.
- La signalétique informative et touristique.

- *Des enjeux de mise en valeur des espaces publics par un tri du mobilier, une logique de conserver l'essentiel et de regrouper, faire appel à des équipements et mobiliers de qualité et durables.*
- *Des enjeux environnementaux à prendre en compte : éclairage économe en énergie, tri des déchets et points de collecte adaptés.*



2.8 L'occupation et la construction dans l'espace public

Des équipements de taille importante sont implantés dans l'espace public, pour des fonctions urbaines

Occupations temporaire et éphémère du domaine public

Sans qu'il s'agisse de constructions à proprement parler l'usage de l'espace public induit la mise en place de structures légères sur des durées plus ou moins importantes ayant un fort impact dans le paysage urbain :

- Parasols et bannes
- Terrasses et leurs mobiliers
- Écrans, brumisateurs...(place du clocher)

La pression touristique conduit à l'inflation de ces « constructions » dont l'impact peut être nuisible à la qualité des espaces.

Transformateurs

Les postes de transformation sont nécessaires au réseau de distribution électrique.

D'une façon générale leur implantation est choisie de façon à en limiter l'impact : l'intégration à une construction existante est efficace.

Toilettes publiques et kiosques divers

Ces équipements sont nécessaires eu égard à la fréquentation touristique. Et sont implantés à proximité des entrées du site urbain : place Bouqueyre, place du Monument aux morts, arrêt des bus côté nord, et à l'extérieur du PSMV, près de l'aire de stationnement devant la salle des fêtes.

Leur implantation est choisie de façon la plus discrète possible : dans un angle, ou devant une structure architecturale suffisamment importante, sans pour autant arriver à vraiment dissimuler la construction.

On observe des dispositifs architecturaux ayant de impacts différents : construction de type traditionnel ou élément préfabriqué. Ce dernier type reste un objet étranger au paysage urbain.

**3 – Les recommandations et principes
d'aménagement :
recommandations générales,
schéma de cohérence,
fiches espaces publics majeurs.**

3.1 Recommandations à caractère général

Les recommandations ci-après découlent des points d'analyse des chapitres précédents.

Préalablement à tout projet établir un programme complet équilibré entre les valeurs d'usage et les valeurs d'image

- fixer les ambitions en termes de mise en valeur de la Cité : éléments à valoriser, paysage urbain, fonctionnement attendu, développement durable...
- Inventaire des besoins : itinéraire PMR possible, évolution de la gestion du stationnement et des besoins riverains/livraisons, mobiliers (bancs, poubelles)...
- fixer les limites nécessaires au partage de l'espace : problématique des terrasses, étals et chevalets notamment
- A l'aide d'une vue générale anticiper sur les besoins ponctuels (pour éviter de planter les éléments au coup par coup)....
- Croiser à cette étape les points de vue : collectivité, usagers, ABF
- Etablir des cahiers des charges aussi complets que possible

Sauvegarder, restaurer et améliorer les éléments, rues et espaces originaux

- Conserver les pavages anciens
- Les améliorer de façon sensible (pas d'âne, surfaçage...)
- Intégrer la restauration des éléments identifiés

Fonder les projets sur la connaissance et la dimension patrimoniale du lieu

- Faire appel à la riche iconographie de Saint Emilion
- Identifier les témoins d'aménagement ancien, sur place ou dans des espaces de même typologie
- Valoriser la typologie des espaces, aide à la « lecture » de la ville

Promouvoir la valeur environnementale des aménagements

- Installer une végétalisation, des plantations urbaines
- Utiliser des matériaux de provenance peu éloignée (pas de grès d'Inde ou de Chine)
- Mettre en œuvre des sols urbains avec perméance (fondation, matériaux de revêtement modulaires)
- Utiliser des matériaux permettant dépose et repose (réemploi)
- Donner sa place à l'eau, l'arbre, le climat urbain,
- Promouvoir une éclairage économe en énergie (type de lanterne et de lampe, temporalité de gestion)



3.1 Recommandations à caractère général



Harmoniser, faire des choix pérennes de matériaux

- Eviter la multiplicité des matériaux et/ou la diversité de leur module afin d'homogénéiser les espaces et redonner la « lecture des lieux » (réflexion par type d'espace par exemple).
- Poursuivre et développer la recherche de solutions alliant les matériaux traditionnels et les normes en termes d'accessibilité, confort, sécurité...
- Privilégier des matériaux en adéquation avec les objectifs du développement durable : capacité de répondre aux qualités attendues (solidité, sécurité des usagers, réduction du bruit urbain, réduction de la réverbération), de dépose repose en réutilisation, de provenance proche (faible énergie grise pour le transport), durabilité, commodité et coût d'entretien...
- Favoriser la mise en œuvre de fondations sur lit de sable et traitement des joints au sable, au moins en pied de façade afin d'assurer la perméance.

Améliorer l'accessibilité là où c'est possible, dans le caractère

- Développer l'emploi et la mise en œuvre de matériaux capable d'assurer les qualités d'usage, et de sécurité et d'accessibilité (contrastes visuels, planéité et joints, glissance, profils en travers et rupture de niveau, marquages..) sans préjudice des caractères que l'on doit trouver en SPR.

Prendre en compte le PPRMT dans le respect des règles générales

Ne pas banaliser le stationnement

Regrouper les signalisations et implanter de façon à défilé sur le bâti

- Regrouper les signalisations.
- Veiller à leur implantation pour assurer les vues et perspectives, ne pas entrer en conflit avec une façade ou un monument à mettre en valeur : principes d'effacement du mobilier au regard du paysage urbain (implantation des mats des signalétiques, de l'éclairage, limiter l'impact visuel)

3.2 Des secteurs de projets



Les secteurs de projet :

1- entrée nord, place Bourgeoise et Villemaurine

2- L'ensemble place du Monument aux Morts, place Meyrat, place Pioceau, logis Malet

3- La porte Brunet

4- Entrée sud, la place Bouqueyre

5- La place Cap de Pont

6- La rue Guadet, les places du Chapitre et du Marcadiou, les carrefours

7- Passage rue Grande Fontaine/rue petite Fontaine

3.2 Des secteurs de projet

Un plan pour localiser des secteurs de projets

Secteur Grande Muraille, parc et maison Guadet, entrée de ville, anciennes allées Bourgeoises, liaisons vers commerces de proximité, stationnement, école,

Enjeux de reconquête du bâti

Ancienne gendarmerie (secteur habitat du PSMV), logements, mixités ?

Secteur rue porte Brunet (secteur habitat du PSMV), regroupement opérationnel d'immeubles vacants (pré OPAH) ? Logements accessibles ?

Logis de Malet, jardin, fonctions publiques, parcelles en continuité, rue des anciennes Ecoles ; enceinte, place Meyrat.....

Enjeu de reconquête et de mise en valeur du tour de ville, par séquences

Poursuite de la restauration de l'enceinte, reconquête et aménagement du fossé, valorisation des ouvrages (ponts, contrescarpes), circuit de découverte, jardins ?.....

➤ *Concevoir une d'ensemble et programmer les actions par séquences*

L'espace public

- Orientation à long terme sur aspect et caractères : suivant typologie
- Choix sols : famille de matériaux, déclinables selon les lieux (suivant hiérarchie, histoire), réparable après intervention sous-sol (réalisation du réseau séparatif), mise en œuvre compatible avec accessibilité (planéité, joints serrés)
- Traitement de la topographie
- Réduction mesurée impact signalétique
- Orientation sur les fonctions partagées : secteur piéton, accessibilité
- Plan lumière
- Le stationnement : marquage, horodateurs, impact dans le paysage.....
- La circulation : le plateau piéton, les bruits de roulement.....
- Mobilier : référentiel, ral une charte pour les mobiliers privés sur l'espace public (Terrasses, mobiliers, parasols)
- Signalétique : un plan d'ensemble pour en limiter le nombre. Implanter en fonction des perspectives

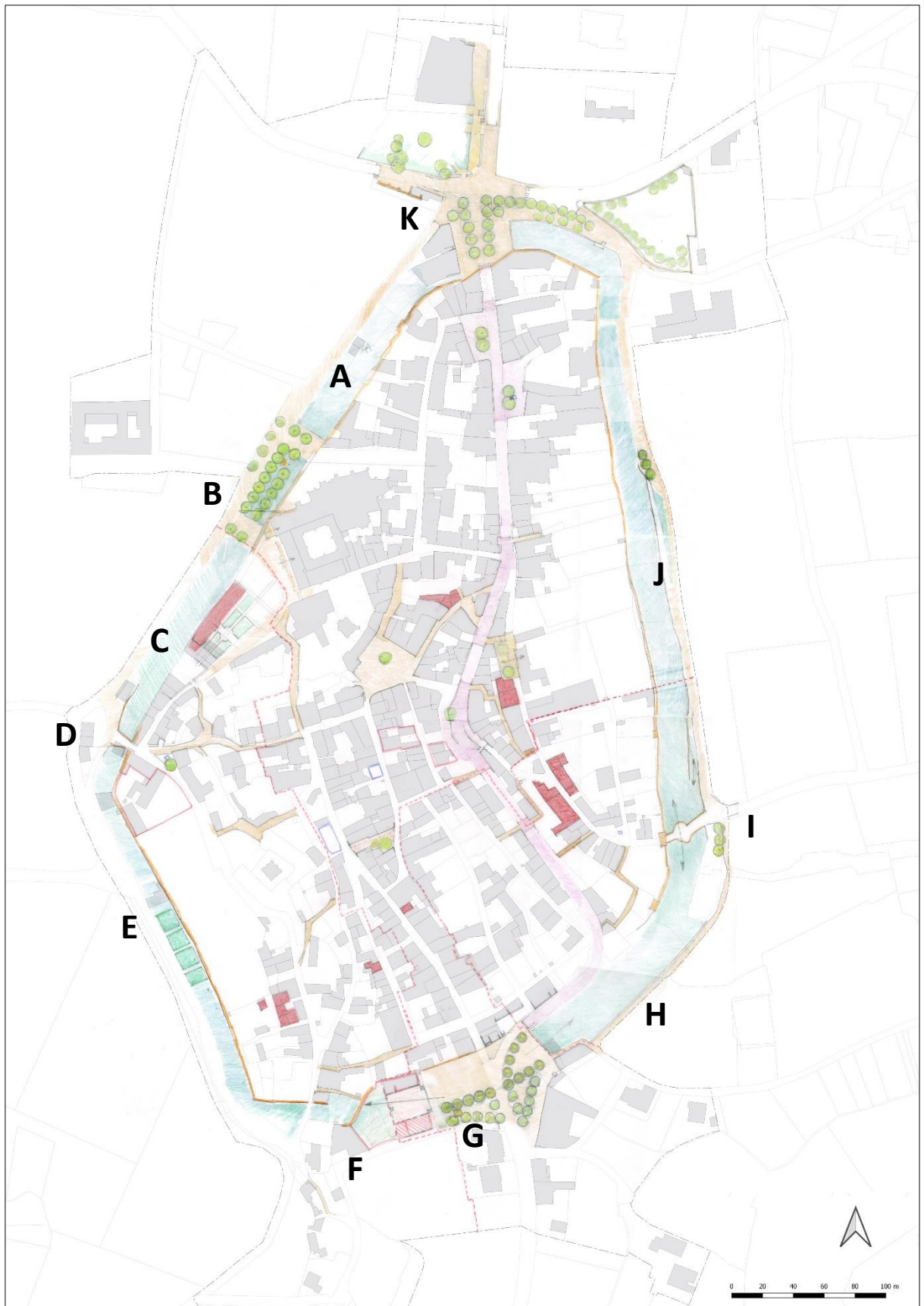
Les places

Des projets spécifiques pour :

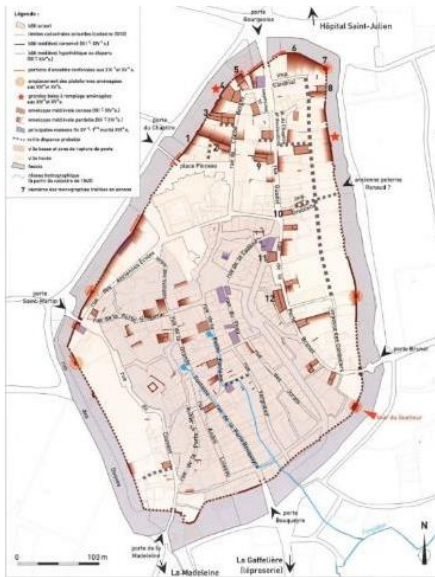
- L'ensemble place du Monument aux Morts, place Meyrat, place Pioceau, logis Malet
- La rue Guadet, les places du Chapitre et du Marcadieu, les carrefours
- La place Bouqueyre, entrée de ville sud
- Les place Leclerc, du 11 Novembre, entrée de ville nord
- Les douves, le rempart et les portes, ensemble et séquences
- La place Cap de Pont

- *Programmer dans le temps et dans l'espace : un plan à long terme*
 - *Un enjeu de cohérence : une vision à long terme et des projets à court terme qui s'enchaînent logiquement*
 - *Prévoir outils et moyens à la mesure des lieux à traiter : distinguer le simple et le complexe*
 - *Articuler intervention sur le bâti et intervention sur l'espace public.*

8.3 Schéma de cohérence : tour de ville et séquences



Plan d'ensemble de mise en valeur des fossés et de l'enceinte



Des principes communs :

- Projet d'ensemble : enceinte, fossé, contrescarpe et chemin de ronde
- Supprimer les stationnements
- Aménager des accès /rampes dans la géométrie de la contrescarpe consolidée et restaurée
- Rechercher les niveaux anciens des fossés
- Affirmer les ponts restants (D Saint Martin, I porte Brunet)
- Restructurer les entrées de ville (B collégiale, G Bouqueyre, I Brunet, K Allées).
- Etendre et diversifier les espaces végétalisés sur la partie est (E) notamment : jardins potagers...

Séquences

11 séquences de A à K, dont les entrées de ville :

- *Emplacements réservés à reconduire dans le PSMV*
- *Réaliser des sondages et des études complémentaires ; diagnostic*
- *Mener une réflexion sur les usages (jardins, valorisation des carrières...?)*
- *Mettre en place un programme pluri annuel sur la base d'un avant projet d'ensemble*



Anciens jardins : séquence E



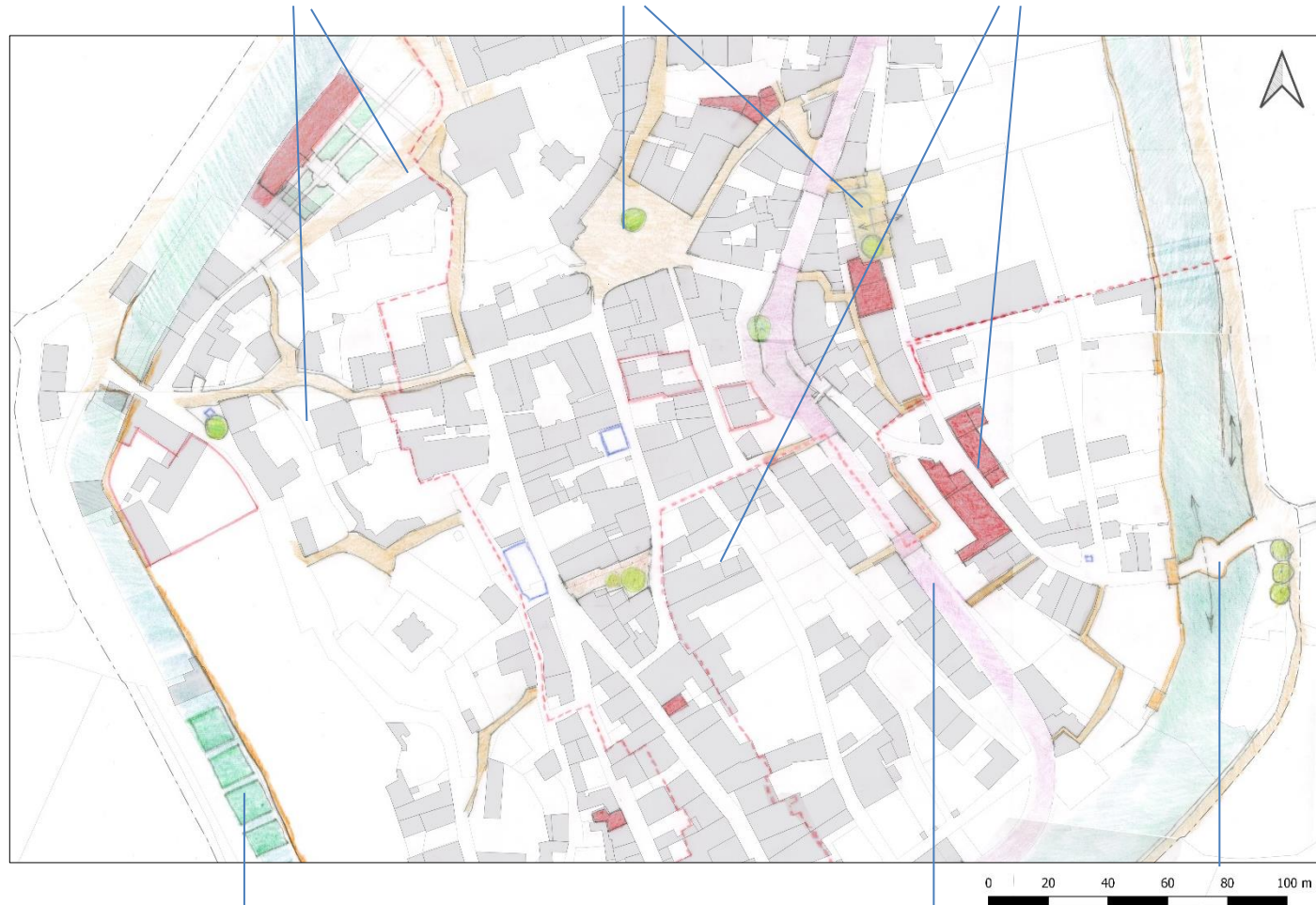
Collection privée Lauret.

3.4 Schéma de cohérence : principes généraux appliqués aux espaces publics

Types de ruelles tertres, escalettes plus ou moins « dans leur jus à maintenir

Places et placettes : projets spécifiques

Rues moyennes ou grandes : harmoniser



*Tour de ville :
Valoriser dans le cadre du
projet d'ensemble*

*Rue Guadet et ses séquences :
Caractère de la rue XIXème*

*Fossé, porte, pont
Valoriser dans le cadre
du projet d'ensemble*

Repérer, conserver les éléments identifiés : puits, monuments, murs, bornes...

Grandes typologies : principes d'aménagement par types

Ruelles, escalettes, tertres, rue de pente (Cadène, Porte Saint Martin)

- *conservation du caractère et revêtements anciens, améliorer*

Rues moyennes ou grandes, « de niveau », desserte

- *Des espaces partagés*
- *Aménager une caniveau latéral ou central, pavés en tout ou partie*
- *À terme : essayer d'harmoniser tous ces espaces (pavés, fils d'eau...)*

Rue Guadet

- *Maintien du caractère de rue XIXème*
- *Une unité d'ensemble marquée par des séquences*

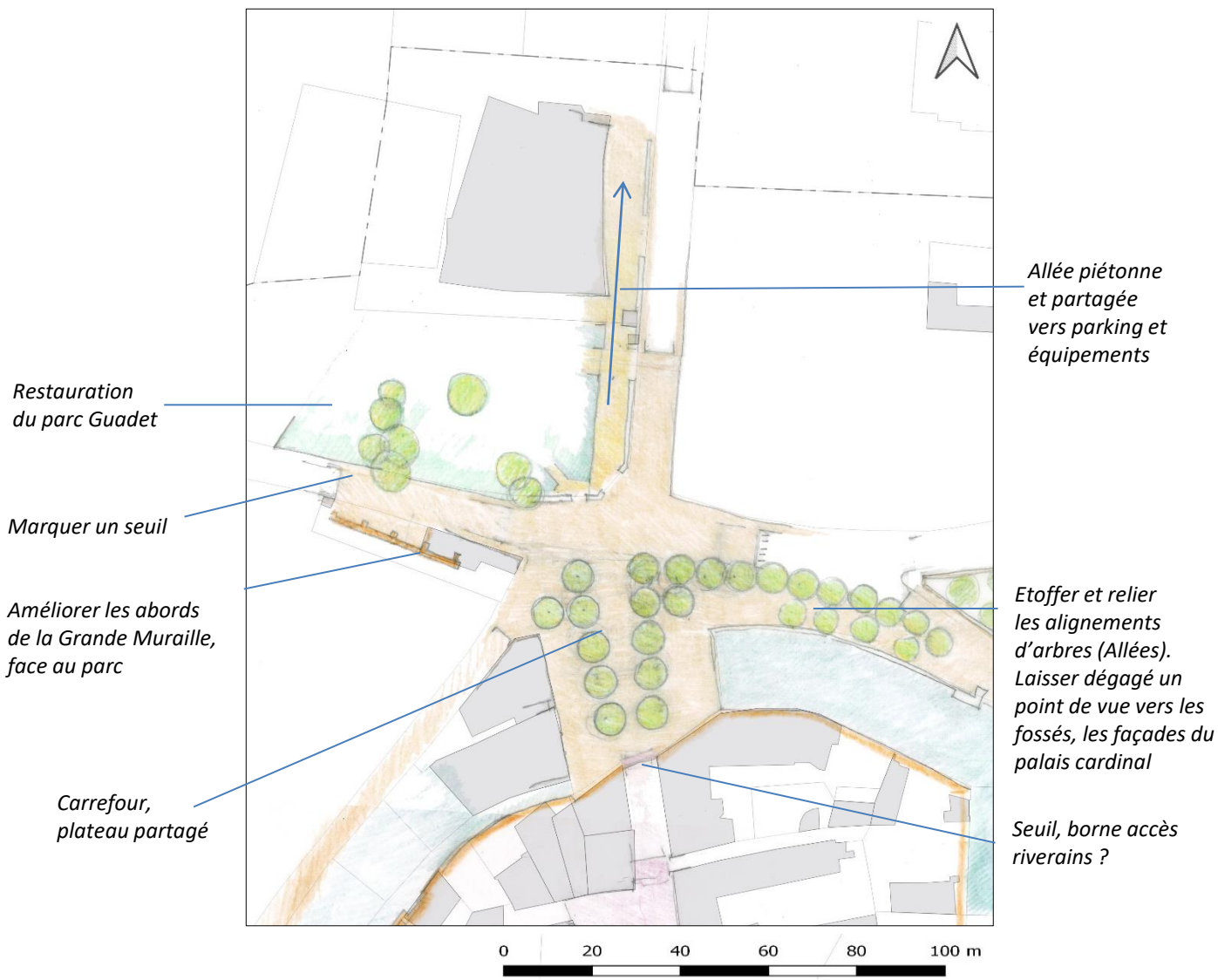
Placettes et places : Eglise Monolithe, Marché au Bois, Mercadieu, Chapitre

- *Aménagement simple, pavage, marquage des parvis*
- *1 ou 2 grands arbres quand cela est possible : ombre et centralité (cf. vues anciennes)*

Tour de ville et entrées de ville

- *Des composantes particulières du projet urbain*
- *Des secteurs à forts enjeux patrimoniaux*

3.5 Fiche espace public : Secteur de projet : 1- carrefour nord et porte bourgeoise





Collection privée Lauret.



Un espace très routier à restituer en place

Motif ancien :

Ancienne porte de ville, porte bourgeoise. Espace extérieur

Etat actuel et principales problématiques :

- Un espace à l'aménagement banalisé, plus routier qu'urbain.
- Des problématiques de sécurité pour le piéton, des difficultés de parcours entre les parkings, équipements et le cœur de la cité.
- Une problématique de mise en valeur de l'image de la cité.
- Des édifices (Grande Muraille, maison Guadet) et espaces (parc Guadet, fossés et palais Cardinal) peu mis en valeur.

Grands principes proposés

- Transformer espace routier en espace urbain
- Restituer une « place »
- Réduire l'emprise des voitures : rond point > carrefour (priorités, stop ?)
- Plateau partagé avec seuils réducteurs de vitesse (enrobé teinté ? grenailé)
- Renforcer la valeur paysagère et environnementale (parc Guadet, plantations urbaines)
- **Associer les services du Département en amont du projet**

3.5 Fiche espace public : Secteur de projet : 1- Composantes particulières Villemaurine



Aménager des sols perméables

Autant que possible, étoffer et relier les alignements d'arbres existants



Motif ancien :

Espace cultivé en entrée de ville.

Etat actuel et principales problématiques :

- Un espace dédié au stationnement des cars.
- Un espace banalisé aux portes de la cité.

De nombreuses questions sur le devenir de cet espace

- Maintenir les bus ?
- Un parking véhicules tourisme ? Ou « travailleurs » de Saint-Emilion en attendant le parking du stade ? De façon à réinvestir les fossés ?
- Un espace pour bâtir un équipement d'intérêt général favorable à la vie locale (commerces de proximité, autre...) ?

Grands principes proposés

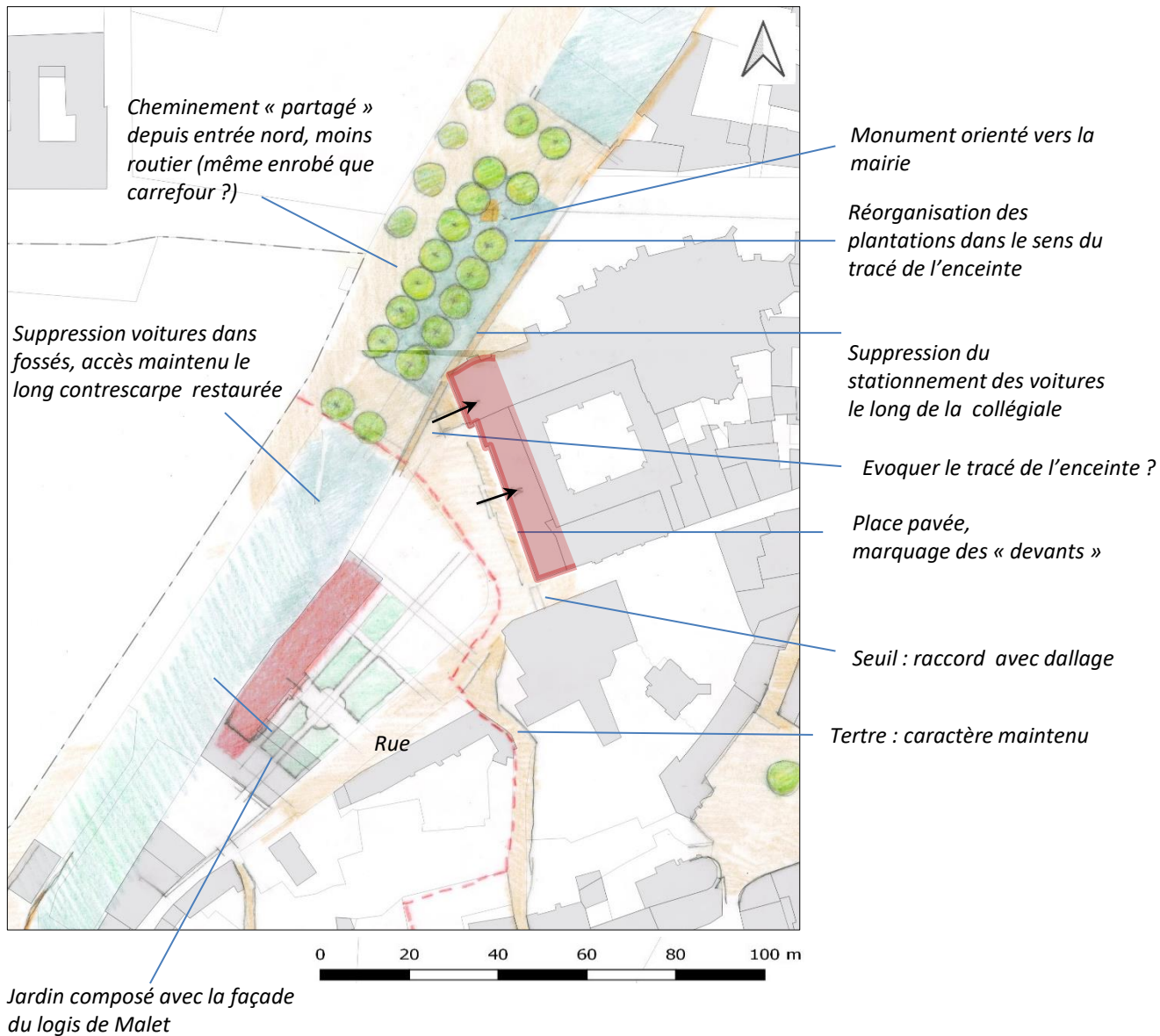
- *Si cet espace reste un parking, à minima, replanter une couronne d'arbres, selon les possibilités du sol, et aménager des sols perméables*



Photographies aériennes ancienne (1950-1955 IGN) et actuelle

Un espace de parking à retraiter

3.5 Fiche espace public : secteur 2 – Entrée ouest, place du monument aux morts, place Meyrat



3.5 Fiche espace public : secteur 2 – Entrée ouest, place du monument aux morts, place Meyrat



Motif ancien :

Anciens fossés de la ville et enceinte démolie au cours du XVIII^e et XIX^e siècles.

Places et parvis

Etat actuel et principales problématiques :

- Un espace non structuré et banalisé aux portes de la cité.
- De nombreuses fonctions à réorganiser

Grands principes proposés

- *Conserver les usages et les fonctions, mais en réduisant l'impact des voitures*
- *Mieux intégrer le petit équipement lié aux toilettes publiques*
- *Etoffer, agrandir l'esplanade*
- *Réordonner les sols et les plantations pour affirmer le grand tracé des fossés*
- *Marquer le tracé pour redonner du sens aux arrachements de l'enceinte ?*
- *Créer une place et un parvis devant la collégiale et la maison des vins (rampes ?)*
- *Affirmer les jardins devant le logis de Malet (composition avec la façade du logis, dessin, clôture...)*



Collection privée Lauret.



Des espaces à structurer dans la continuité des fossés

3.5 Fiche espace public : Secteur de projet 3 - Porte Brunet





Collection privée Lauret.

Motif ancien :

Porte de ville, pont et fossés

Etat actuel et principales problématiques :

- Espaces et abords de la porte et de l'enceinte à mettre en valeur
- Comblement des fossés qui ne permet plus la lecture du pont

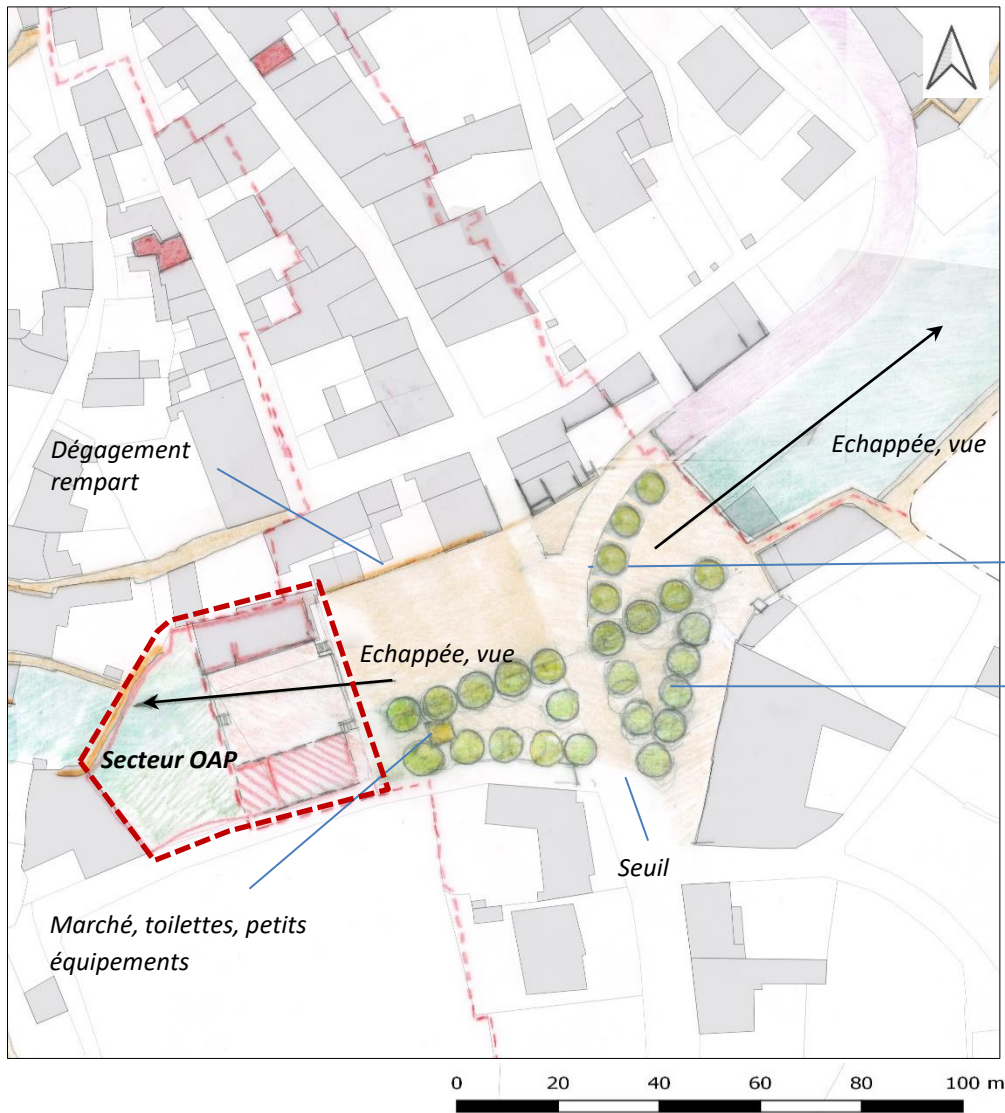
Grands principes proposés

- Poursuivre la restitution et mise en valeur de la seule porte restante de l'enceinte et d'une partie remarquable du fossé
- Maintenir les usages et les accès riverains nécessaires mais pas le stationnement (sauf évènementiel ?)
- Aménagements dans un registre plus favorable (valeur de la contre escarpe)
- Dégager l'arche du pont
- Plantations : restitution d'un paysage traditionnel et confortable pour la visite, pour cela planter autant que possible sur l'espace communal.



Des abords à retraiter et l'image du pont à retrouver

3.5 Fiche espace public : Secteur de projet 4 - entrée sud, place Bouqueyre

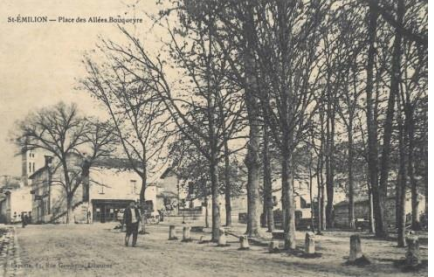




Motif ancien :

Porte de ville sud

Grand espace de foirail aménagé au devant de la porte de ville



Collection privée Lauret.



Un espace très routier et encombré

Etat actuel et principales problématiques :

- Espace très encombré par le mobilier, la signalétique
- Aménagement plus routier qu'urbain, un tracé peu lisible
- Un espace qui accueille des fonctions multiples : flux, commerces, terrasses, stationnements...
- Des plantations en mauvais état et en fin de vie, à renouveler

Grands principes proposés

- *Mettre en valeur cette entrée de ville, l'une des principales pratiquées par les touristes*
- *Retrouver un aspect de « foirail » et garder les fonctions actuelles*
- *Dégager le rempart et le front urbain, déplacer les toilettes, revoir l'organisation des plantations*
- *Partie sud plus plantée, intégrer petits équipement et signalétique sous couvert des arbres*
- *Réordonner et harmoniser les sols, moins marquer le début de la rue Guadet*
- *Conserver le mobilier et la signalétique essentiels et regrouper*
- *Faire appel à des équipements et mobiliers de qualité et durables.*
- *Laisser ouvertes les deux perspectives est et ouest vers les fossés et l'enceinte*
- *Mettre en place une OAP sur les parcelles ouest*

3.5 Fiche espaces publics : Secteur de projet 5 - place Cap de Pont





Collection privée Lauret.

Motif ancien :

Parvis de l'église des Cordeliers
Belvédère sur la ville

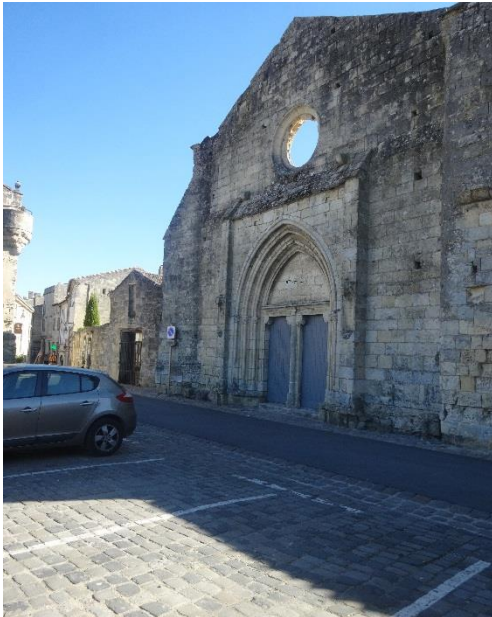
Etat actuel et principales problématiques :

- Espace en grande partie dédié au stationnement au détriment du parvis et du belvédère
- Aménagement et sols qui privilégie le tracé de la rue et ne permettent pas de lire l'unité de l'espace de façade à façade
- Des façades de monuments peu mises en valeur



Grands principes proposés

- Donner un aspect de placette/belvédère au lieu de parking (possibilité de garder 2 places/riverains côté sud)
- Marquer le parvis des Cordeliers restaurés : pavage et tracés différenciés
- Aménager un sol de façade à façade, espace minéral + (re)plantation d'un arbre ou de treilles
- Arbre si possible côté sud pour dégager la vue sur la façade romane et l'ombre portée sur la place
- Retraiter l'escalette suivant la typologie des tertres/ruelles/escalettes



Des façades à revaloriser grâce à l'aménagement de la placette

3.5 Fiche espaces publics : Secteur de projet 6 - rue Guadet placettes du Chapitre et Marcadieu



*Amélioration des sols (pavages),
continuité de la rue Guadet mais
marquage du tracé de celle-ci
(fils d'eau)*

*Plantation de grands arbres
si possible (carières) ou de treilles en
façade*

Recherche et restitution de l'ancien puits

3.5 Fiche espaces publics : Secteur de projet 6 - rue Guadet placettes du Chapitre et Marcadieu



Collection privée Lauret.



Place Marcadieu, retrouver des plantations au moins sous la forme de treilles.



Place du Chapitre, restituer le puits ?

Motif ancien :

Place, élargissement de la rue Guadet

Etat actuel et principales problématiques :

- Espaces en grande partie dédiés au stationnement, accès aux propriétés
- Aménagement et sols qui privilégient le tracé de la rue Guadet
- Présence de commerces et services

Grands principes proposés

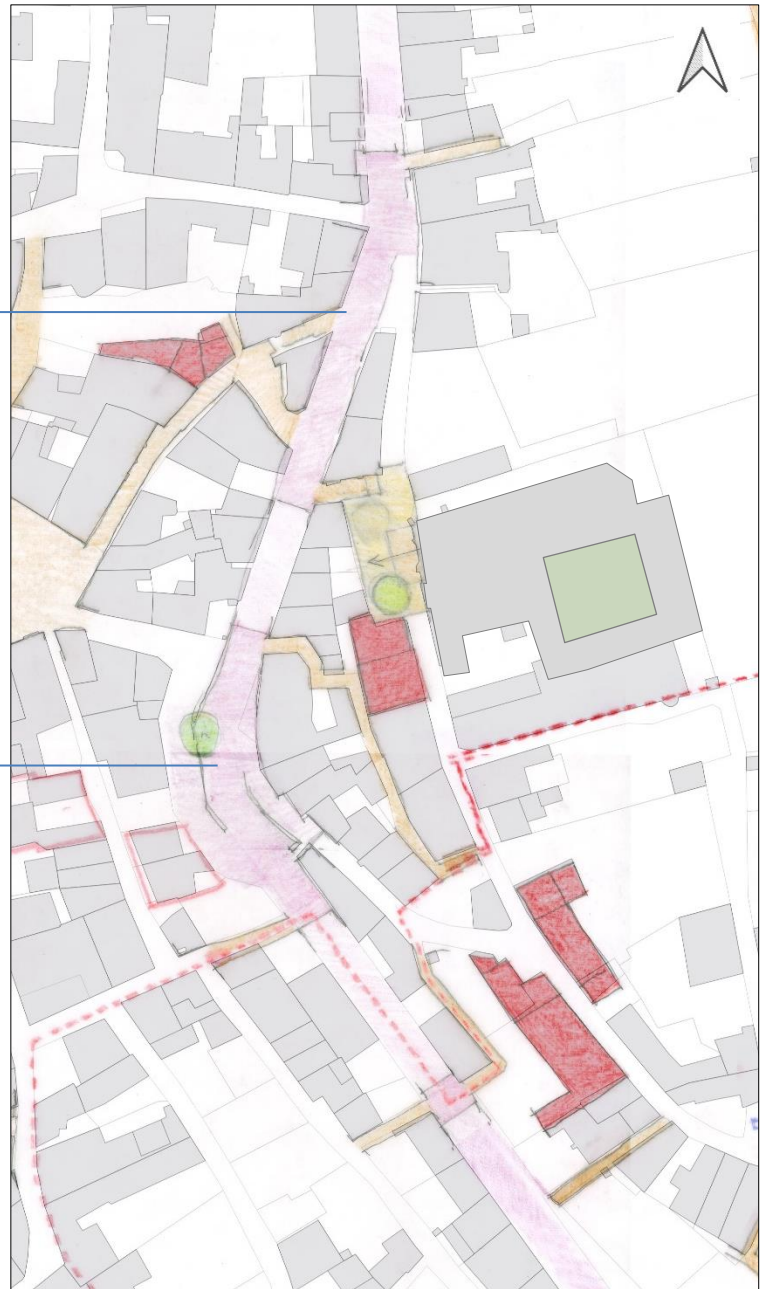
Revaloriser ces deux petites places

- Traiter en continuité de la rue Guadet, mais en marquant les limites (profils en travers et fils d'eau)
- Aménagements simples sans dessins compliqué au sol...
- Replanter si possible des arbres de haute tige ou des treilles en façades
- Réduire le stationnement aux riverains et améliorer le confort des places (places ombragées...)
- Si possible rétablir un point d'eau, le puits place du Chapitre

3.5 Fiche espaces publics : Secteur de projet 6 - rue Guadet, séquences intermédiaires

*Séquence articulation rue Cadène,
rue des Girondins...*

*Séquence articulation rue de
la Liberté, escalettes...
Plantation d'un arbre : pivot et
confort des piétons*



0 20 40 60 80 100 m

3.5 Fiche espaces publics : Secteur de projet 6 - rue Guadet, séquences intermédiaires



Collection privée Lauret.



Le carrefour entre la rue Guadet et la rue de la Porte Brunet à retraiter

Motif ancien :

Carrefours entre les anciennes rues et la rue Guadet (XIX^e siècle)

Etat actuel et principales problématiques :

- Espaces dédiés à la traversée de la ville en voiture, au stationnement, accès aux commerces
- Des problématiques de traversée sécurisée de la ville haute vers la ville basse
- Des cheminements piétons très inconfortables et peu sécurisés
- Aménagement et sols qui privilégient le tracé de la rue Guadet

Grands principes proposés

- *Traiter en continuité de la rue Guadet, mais en marquant les limites et les seuils*
- *Valoriser les aménagements de murs, murets, seuils, fils d'eau*
- *Traitement, pavage, mobilier style XIX^eme*
- *Améliorer le confort des usagers : sols, accessibilité (profil en travers), plantation*
- *Maintien d'un stationnement pour les riverains*

3.5 Fiche espaces publics : Secteur de projet 7- Le passage rue Grande Fontaine/rue petite Fontaine

Emplacement réservé sur les parcelles AP437/ AP478

*Enclos public
Mur de clôture pour retrouver la continuité bâtie, doublé d'une haie*

Plantation, sol perméable (ilot de fraîcheur)



3.5 Fiche espaces publics : Secteur de projet 7- Le passage rue Grande Fontaine/rue petite Fontaine



Motif ancien :

Espaces anciennement bâtis

Etat actuel et principales problématiques :

- Espaces issus de démolition-dents creuses, non clos
- Des espaces peu qualifiés, en partie dans le domaine communal et en partie privé.
- Lieu de passage entre les deux rues
- Implantation d'une terrasse, d'un transformateur
- Sur les parties privées, espaces libres consacrés au stationnement



Un espace délaissé à reconquérir

Grands principes proposés

- *Traiter cet espace en petit jardin accessible au public*
- *Maintenir le passage de la rue Grande Fontaine vers rue Petite Fontaine*
- *Fermer par des murs de clôture bas surmontés d'une grille, doublés d'une haie*
- *Planter quelques 1 ou 2 grands arbres (ombre, création d'un îlot de fraîcheur)*
- *Maintien de la terrasse du restaurant ? Si maintenu, intégration dans l'esprit du lieux (terrasse en gravier, pas de parasol, ombre apportée par les arbres...)*
- *Suppression des places de stationnement*
- *Poser deux Emplacements réservés sur les parcelles riveraines AP437 et AP478*

